

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL



N° 1

27^e année · vendredi 26 janvier 2024

le bimensuel du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

OBJECTIF: 13^e RENTE AVS!

Déposée il y a presque trois ans à la Chancellerie fédérale avec plus de 130 000 signatures (photo), l'initiative syndicale pour une 13^e rente AVS fait l'objet d'une campagne soutenue en vue de la votation du 3 mars. Nombre de retraitées et de retraités misent sur le Oui face à la chute de leur pouvoir d'achat. **PAGES 3 à 5**

POINT DE MIRE

Le journal, support indispensable à la résistance

Sylviane Herranz

Ce premier numéro de *L'Événement syndical* de l'année 2024 inaugure la nouvelle périodicité du journal romand d'Unia ainsi que le changement de son jour de parution. *L'Événement syndical* sera en effet désormais livré dans les boîtes aux lettres le vendredi, une fois sur deux, à l'orée du week-end. Hebdomadaire depuis sa création il y a plus d'un quart de siècle, il devient bimensuel, sauf en été et après la pause de fin d'année. L'équipe de la rédaction poursuivra son engagement afin d'informer sur les actualités syndicales, les enjeux sociaux, politiques et économiques affectant les salariées et les salariés comme tous les membres de la société, ici et ailleurs. Le journal continuera à refléter les débats au sein du

monde du travail, tout en donnant la parole aux membres qui font le syndicat. Des regards sur la culture, l'environnement et bien d'autres thèmes resteront aussi à l'honneur dans ses pages.

Afin d'être au plus près des événements, le site internet du journal sera prochainement amélioré. Les actualités immédiates y trouveront leur place au fil des semaines, enrichies notamment de vidéos. Des informations de services utiles aux membres d'Unia et à tous les salariés y seront disponibles, ainsi que des liens sur les réseaux sociaux permettant d'être plus présents dans l'espace numérique.

L'Événement syndical garde ses habits, renouvellés il y a cinq ans, mais prend un peu d'étoffe avec des pages supplémentaires, des dossiers thématiques et une nouvelle chronique de brèves internationales. Une ouverture sur le monde nécessaire et cruciale, pour suivre les combats de nos camarades syndiqués au-delà des frontières et faire vivre la solidarité internationale. Cela sur une planète qui prend le chemin de l'abîme avec ses guerres destructrices et ses régimes autoritaires. En Suisse aussi, il nous appartient de nous battre contre les conséquences déléteres d'un système économique qui fait éclater toutes les entraves au profit, qui se nourrit du sang et des larmes des travailleurs. Un système qui accroît de manière inimaginable il y a encore quelques années l'inégalité entre les plus riches et les plus pauvres. Comme ailleurs, dans notre pays la lutte pour la préservation des acquis et

celle pour en conquérir de nouveaux est essentielle. Or à chaque fois que l'on ose une idée originale ou une amélioration sociale, un déferlement de mensonges et de mauvaise foi s'abat sur les syndicats et toutes celles et ceux qui portent ces projets. On le mesure aujourd'hui avec la 13^e rente AVS où patronat, gouvernement et partis bourgeois brandissent le spectre du manque de ressources financières. Or c'est du contraire qu'il s'agit. Preuve en sont les milliards offerts par le Parlement au renforcement de l'armée. Ce sont les retraités qui manquent d'argent et souffrent de budgets misérables alors que l'AVS n'est pas près de faire faillite.

Cette longue digression pour dire toute l'importance d'une information juste et vérifiée, permettant de faire face aux vents contraires. Avec son professionnalisme, *L'Événement syndical* prend toute sa place dans les campagnes du syndicat et continuera d'être un support et un instrument de mobilisation, en offrant aux militants, aux membres et à toutes les personnes intéressées, des éléments pour s'organiser, échanger, parler autour de soi, convaincre. Des démarches nécessaires, et aujourd'hui décisives à cinq semaines de la votation du 3 mars sur la 13^e rente AVS et sur la dangereuse initiative des jeunes libéraux-radicaux visant à augmenter l'âge de la retraite. Cinq semaines pour inciter toutes les personnes ayant le droit de vote à l'utiliser afin que la 13^e rente AVS devienne une réalité! ■

PROFIL



Ariane Mérillat, quête de sens et féerie. **PAGE 2**

SÉCURITÉ

Des agents un peu mieux payés. **PAGE 7**

AGRICULTEURS

Pour des revenus équitables. **PAGE 8**



QUÊTE DE SENS ET FÉÉRIE

Spécialisée en anthropologie visuelle, réalisatrice de documentaires, fondatrice d'une association humanitaire, Ariane Mérillat œuvre aussi comme officiante laïque. Kaléidoscope

Sonya Mermoud

Pas question de mener une existence médiocre. Ariane Mérillat a besoin de se frotter à nombre de réalités. De nourrir son insatiable curiosité. D'exprimer sa personnalité romantique et romanesque. Une nature qui a conduit la Vaudoise de tout juste 37 ans à élargir constamment ses connaissances. A fréquenter différents milieux et groupes. A explorer plusieurs courants de pensées, philosophiques et spirituels. Sans s'affilier au final à aucun mouvement. Son indépendance d'esprit, son refus de conventions sociales étriquées, son rejet des extrémismes l'ont amenée à tracer son propre chemin. Une voie en phase avec les multiples facettes de son être vibrant encore au monde fantastique du réalisateur Miyazaki. «J'ai accepté que je dois créer ma propre religion», image la jeune femme, caressant rêveusement un majestueux chat blanc lové sur ses genoux. Dans la maison qu'elle partage avec son mari Bastien dans le Gros-de-Vaud, enveloppée par la chaleur d'un feu crépitant dans la cheminée, la trentenaire lève un pan de voile sur sa vie.

LIENS TAMOULS

Les images d'abord occupent une place importante dans son parcours. Titulaire d'un master en anthropologie et d'un autre en humanités numériques, l'universitaire sait les décortiquer et évaluer leur véracité, mesurer leurs effets, neutres ou manipulateurs, etc. Et propose des cours et des conférences sur la thématique. La passionnée, aussi diplômée en français et cinéma, s'est par ailleurs formée dans la réalisation de documentaires. Elle prépare actuellement pour l'Université de Lausanne un film sur les mariages tamouls au Sri Lanka. Un choix qui ne doit rien au hasard. La Vaudoise entretient avec ce pays une relation privilégiée. Celle-ci a débuté alors qu'elle et son compagnon ont accueilli durant plusieurs années une fratrie de trois mineurs non accompagnés tamouls. «Au début, c'était compliqué en raison des problèmes de langue. Mais ils étaient adorables», explique celle qui a renoncé à avoir des enfants, trop in-

quiète par l'état du monde, entre dérèglement climatique, montée des extrémismes, violence, ascendance des réseaux sociaux... En dépit des difficultés de la démarche, des liens forts se tissent. Ariane Mérillat rencontre aussi au Sri Lanka la famille de ses protégés, appartenant à la caste des intouchables. Ebranlée par la dureté de ses conditions d'existence, elle lui envoie régulièrement de l'argent. Puis fonde, après plusieurs voyages sur place aussi motivés par le tournage du documentaire en cours, l'organisation humanitaire Panipanthu, qui signifie en tamoul «boule de neige». Un nom symbolique misant sur une solidarité communicative...

RÊVE D'ÉCOLE

L'organisation vise à récolter des fonds en faveur de l'éducation d'enfants. «Nous pouvons aujourd'hui offrir quotidiennement un cours d'anglais et un repas à quelque 35 élèves, dont une grande majorité de filles pour qui c'est le plus souvent l'unique sortie de la maison», note avec satisfaction cette féministe éprise depuis toujours de liberté et d'aventure, tout en défendant la notion du «bien vivre ensemble». «Dans l'idéal, nous aimerions rassembler 50 000 francs pour pouvoir construire une école», précise encore l'anthropologue, qui justifie son engagement par un besoin de se sentir utile. Un souci qui explique également sa casquette... d'officiante laïque. Ariane Mérillat organise en effet des cérémonies funéraires pour les familles désireuses de dire adieu à un proche hors d'un cadre religieux et crée des rituels sur mesure. L'élément déclencheur de cette activité? Le décès de son papa terrassé par une crise cardiaque à 40 ans. Elle n'a alors qu'une vingtaine d'années et se retrouve seule face à cette douloureuse et brutale séparation.

ENTERREMENT FESTIF

«Pour gérer la disparition de mon père, j'ai décidé d'organiser un enterrement parfait, atypique, reflétant sa personnalité. C'était un séducteur, un bon vivant, fan des Etats-Unis, qui aimait s'amuser.» Ariane Mérillat met sur pied une grande fête, rythmée par la musique d'Elvis Presley, la danse, les

échanges autour du barbecue. Habillée d'une robe inspirée de celle que portait Marilyn Monroe dans le film *Sept ans de réflexion*, elle invite les nombreux hôtes à écrire leur propre épitaphe sur le cercueil blanc renfermant la dépouille paternelle... La cérémonie rencontre un franc succès. Des années plus tard, entraînée par une amie, elle suit à Genève des cours formant des officiants laïques. Depuis, elle s'est chargée d'une bonne dizaine d'obsèques. «J'adore cette fonction. Elle me permet de rencontrer des personnes qui, en deuil, laissent percevoir leur profondeur, se montrent authentiques», indique la Vaudoise, précisant encore que la démarche participe aussi de son

désir de se confronter à elle-même, de s'améliorer. «La quête de sens gouverne ma vie», confie Ariane Mérillat qui, dans cette optique, travaillerait volontiers pour une organisation humaniste ou rêverait d'être engagée comme professeure permanente en anthropologie visuelle.

EFFRAYANT...

Si la passionnée se ressource dans de multiples projets, elle trouve encore son équilibre dans le refuge de son foyer. Et dans le réconfort que lui offre son compagnon, également lors de moments difficiles. «Le bonheur, c'est refuser de se laisser constamment envahir par de mauvaises nouvelles, ex-

plorer le dehors tout en ayant la possibilité de rentrer chez soi profiter d'un coin du feu, entourée des chats. Il me faut une base émotionnelle stable.» Reste que l'anthropologue, fan de Fabrice Luchini et de l'écrivaine Virginie Despentes, se désespère des orientations prises par la planète. «Je partage l'avis de l'astrophysicien et philosophe français Aurélien Barrau. Nous avons urgemment besoin d'une révolution poétique. De réenchanter le monde. Aujourd'hui, il n'y a rien. C'est effrayant...» Un constat qui a la vertu d'aiguillonner la volonté d'Ariane Mérillat à vivre sa vie comme un roman, pétri de valeurs et de féerie, histoire, aussi, de tordre le cou au pessimisme... ■



THIERRY PORCHET

Ariane Mérillat rêve d'une révolution poétique propre à réenchanter le monde.

SUISSSES ET SUISSESSES UTILISENT DE MOINS EN MOINS L'ARGENT CASH !

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



Ambroise Héritier

13^e RENTE AVS: LA CAMPAGNE BAT SON PLEIN!

Début janvier, l'Union syndicale suisse, accompagnée de Travail.Suisse et du Parti socialiste, a lancé la campagne pour une treizième rente AVS dans l'objectif de booster le pouvoir d'achat des retraités



Lancée en mars 2020, l'initiative pour une 13^e rente AVS a recueilli 137 550 signatures en pleine période de Covid. Elle a été déposée par les syndicats et le comité d'initiative à la Chancellerie fédérale (photo) en mai de l'année suivante.

Textes Manon Todesco

Le compte à rebours est lancé. Les électeurs devront se prononcer le 3 mars prochain pour ou contre la 13^e rente AVS. Cette initiative, portée par une large alliance formée de syndicats, de partis politiques et d'organisations de retraités, a pour ambition de verser une treizième rente à tous les retraités – sur le modèle d'un 13^e salaire – afin de revaloriser les rentes, et aujourd'hui de compenser la perte de pouvoir d'achat de ces dernières années. «Entre les loyers, les primes d'assurance maladie, l'électricité ou encore les transports publics, les hausses de prix ont fait perdre depuis 2021 l'équivalent d'un mois de rente en pouvoir d'achat aux personnes retraitées», souligne l'Union syndicale suisse (USS) dans un communiqué diffusé à l'occasion du lancement de la campagne. «Les rentes permettent de moins en moins de couvrir le coût de la vie.»

POUR DES RENTES DÉCENTES

Lors d'une conférence de presse, rassemblant des représentants de l'USS, de Travail.Suisse, d'Unia, de l'Organisation chrétienne-sociale tessinoise (OCS) et du Parti socialiste suisse, il a été souligné le fait que les rentes AVS moyennes oscillent autour de 1800 francs par mois. Des revenus bas, source d'inquiétude, surtout dans le contexte d'inflation que nous connaissons. «Les gens qui ont vécu toute leur vie avec des revenus moyens ne savent pas comment s'en sortir, a remarqué Pierre-Yves Maillard, président de l'USS et conseiller aux Etats. Notre initiative apporte une réponse concrète aux retraités, et notamment ceux de la classe moyenne, qui sont aussi touchés par l'inflation.» Un renforcement du 1^{er} pilier serait bénéfique pour tous, car c'est la seule forme de prévoyance à laquelle tout le monde a droit. Pour Vania Alleva, présidente d'Unia, la 13^e rente AVS vient en aide précisément à celles et ceux qui en ont le plus besoin:

«Travailleurs et travailleuses à petit budget, dont beaucoup de femmes dans les branches à bas salaires, personnes travaillant à temps partiel et celles exerçant des professions physiquement exigeantes. En effet, plus de 9 assurés sur 10 reçoivent plus de l'AVS à la retraite qu'ils n'ont cotisé.»

AVS VERSUS 2^e PILIER

Pour bref rappel, l'AVS est la forme de prévoyance vieillesse la plus sociale, mais aussi la plus sûre: le taux de cotisation est stable et les frais administratifs sont bas et n'augmentent pas. Les perspectives financières de l'AVS publiées par la Confédération affirment qu'elle enregistrera au cours des prochaines années un excédent de près de trois milliards de francs par an. «Loin des scénarios catastrophe des dernières années, la fortune de l'AVS atteindra d'ici à la fin de la décennie 67 milliards de francs. Soit environ 20 milliards de francs de plus qu'aujourd'hui», précise la fédération syndicale. C'est assez différent pour le 2^e pilier. Depuis plusieurs années, les assurés voient leurs cotisations salariales toujours plus augmenter auprès de leurs caisses de pensions alors que les perspectives de rentes diminuent. «Et le Parlement veut encore abaisser le taux de conversion dans le 2^e pilier, alors même que les caisses de pensions jouissent d'une situation financière positive», s'indigne l'USS. «Seul le premier pilier est solidaire et reconnaît le travail non rémunéré des femmes, a déclaré Léonore Porchet, conseillère nationale verte et vice-présidente de Travail.Suisse. Avec la 13^e rente AVS, nous rendons possible une retraite digne à toutes et tous, adaptée au contexte économique actuel.» Et Giorgio Fonio, conseiller national du Centre et secrétaire régional de l'OCS, d'ajouter: «La 13^e rente apporte une solution claire à un problème objectif, pour tous les travailleurs qui risquent autrement de prendre leur retraite dans des conditions précaires.»

ET LE FINANCEMENT?

Comment finance-t-on cette 13^e rente AVS? Les initiateurs se montrent rassurants, car contrairement aux prévisions pessimistes, l'AVS se porte comme un charme. «Les scénarios alarmistes sont faux», contre Matteo Meyer, coprésidente du Parti socialiste suisse. La 13^e rente AVS coûtera environ 4,1 milliards de francs lors de son introduction. «L'AVS peut supporter ces coûts supplémentaires, car la Confédération prévoit des excédents d'un montant à peu près équivalent pour 2026.» Si des moyens additionnels devaient être nécessaires à l'avenir, une cotisation salariale de 0,4 % suffirait. «Une augmentation des rentes aussi avantageuse pour les travailleuses et les travailleurs n'est possible que par le biais de l'AVS. Il est grand temps de faire quelque chose pour les gens», insiste Matteo Meyer.

AVS ET DÉMOCRATIE

Pierre-Yves Maillard répond aux accusations de «populisme»: «Lutter pour défendre et renforcer l'AVS est un acte profondément démocratique et patriotique. Car affaiblir l'AVS, c'est affaiblir notre pays et sa démocratie. Nous voulons les renforcer, c'est pourquoi nous nous engagerons avec toute notre énergie pour un OUI à une 13^e rente AVS et un refus de la hausse continue de l'âge de la retraite lors des votations du 3 mars prochain.» ■

Plus d'informations sur: avsx13.ch

Voir aussi les témoignages de quatre personnes à la retraite en page 4.

AU-DELÀ DU CLIVAGE GAUCHE-DROITE

Pour passer, l'initiative doit obtenir une double majorité du peuple et des cantons. La gauche est pour, sans surprise. Mais le texte ratisse plus large. Dans un contexte de perte du pouvoir d'achat, la 13^e rente trouve des adhérents au Centre mais aussi à droite, voire très à droite. En effet, si l'UDC au niveau national a appelé à voter contre, les sections romandes ne sont pas aussi tranchées. A Genève, par exemple, l'UDC soutient l'initiative (tout comme les Vert'libéraux et le MCG!). En Valais, tiraillée, elle laisse la liberté de vote. Sur Vaud, elle invite à une petite majorité à voter non. D'autres régions doivent encore se prononcer, mais un sondage mené par Tamedia/20 Minutes indique que 70% des sympathisants de l'UDC seraient pour la création de cette 13^e rente AVS... ■

BRÈVES

LES RENTES POUR ENFANTS DE L'AVS POURRAIENT ÊTRE BIFFÉES

Quelques semaines avant le scrutin sur la 13^e rente AVS, la Commission de la sécurité sociale du Conseil national a approuvé un nouveau projet de démantèlement qui vise à supprimer les rentes pour enfants de l'AVS. Une décision «absolument scandaleuse», dénonce l'Union syndicale suisse (USS) dans un communiqué le 19 janvier.

«La suppression des rentes pour enfants serait un coup dur pour les personnes à la retraite ayant des obligations familiales. En effet, le revenu chute brutalement au moment de la retraite. Et les retraités n'ont en principe plus droit à des allocations familiales pour leurs enfants.»

Cette mesure aurait également pour conséquence de faire exploser le risque de pauvreté pour les enfants concernés. «Une partie des jeunes adultes risqueraient de ne pas pouvoir achever leur formation initiale. Ce qui a amené le Conseil fédéral à dire que les rentes pour enfants contribuent substantiellement à soutenir les familles concernées.» A noter que plus de 70% des rentes pour enfants de l'AVS sont versées à des parents vivant en Suisse.

Pour autant, la majorité de la Commission de la sécurité sociale n'a rien voulu savoir, préférant renvoyer les personnes touchées aux prestations complémentaires. «Il s'agit manifestement d'affaiblir l'AVS, indépendamment de tout besoin financier», s'indigne l'USS, qui rappelle l'importance de voter Oui le 3 mars prochain à la 13^e rente AVS afin d'envoyer à Berne un «signal en faveur d'une AVS forte». ■ **MT**

AVSx13: BUDGET DE CAMPAGNE MASSUE DES OPPOSANTS

Pas moins de 3,55 millions de francs pour tenter de couler dans les urnes, le 8 mars prochain, le projet d'une 13^e rente AVS: le camp du non, regroupant partis bourgeois et associations économiques, ne lésine pas sur les moyens pour essayer de torpiller l'initiative des syndicats. Cette somme représente plus du double de l'enveloppe à disposition des partisans et servira entre autres à payer la production d'affiches et d'annonces dans les médias. Pour la première fois dans notre pays, le Contrôle fédéral des finances a rendu publics les budgets de campagne d'une votation, dans le cadre de la législation sur la transparence. De son côté, le comité référendaire dispose de quelque 1,54 million de francs. Dans un récent communiqué de presse, l'Union syndicale suisse a détaillé la composition de ce montant. Il provient notamment de 11 000 dons individuels d'en moyenne 55 francs, soit 620 000 francs, ainsi que d'une contribution des différents syndicats membres de l'USS, selon leurs effectifs, atteignant un total de 550 000 francs. Unia engage encore 50 000 francs de plus dans la bataille, le PS 220 000 francs.

La fédération syndicale note ne pas être surprise par les dépenses prévues par les adversaires. «Pour la première fois, on voit noir sur blanc quelles sommes les opposants à la 13^e rente AVS consacreront à l'affaiblissement de notre prévoyance vieillesse. Depuis des décennies, les banques et les employeurs cherchent à attiser la méfiance envers l'AVS. La raison en est évidente: le secteur financier ne gagne pas un seul franc avec l'AVS.» ■ **SM**

RÉUNION EN LIGNE SUR LA 13^e RENTE AVS AVEC PIERRE-YVES MAILLARD

Pourquoi une 13^e rente AVS est-elle nécessaire? Comment convaincre son entourage? Que répondre aux questions qui nous sont posées? Lors d'un grand webinaire en ligne, Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS), et Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de l'USS, spécialiste des assurances sociales et de la politique à l'égard des personnes âgées, répondront à ces questions le jeudi 1^{er} février à 19 heures.

L'inscription à la vidéoconférence est gratuite et doit s'effectuer sur le site de la campagne, un lien sera transmis peu avant. ■ **L'ES**

Inscriptions: avsx13.ch/webinaire

SUR QUOI VOTONS-NOUS?

Voici le texte officiel de l'initiative populaire «Mieux vivre à la retraite», dite aussi initiative pour une 13^e rente AVS:

La Constitution est modifiée comme suit:

Art. 197, ch. 12

12. Disposition transitoire ad art. 112 (Assurance-vieillesse, survivants et invalidité)

- 1 Les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ont droit à un supplément annuel s'élevant à un douzième de leur rente annuelle.
- 2 Le droit au supplément annuel prend naissance au plus tard au début de la deuxième année civile suivant l'acceptation de la présente disposition par le peuple et les cantons.
- 3 La loi garantit que le supplément annuel n'entraîne ni la réduction des prestations complémentaires ni la perte du droit à ces prestations. ■

LA PAROLE À DES PERSONNES RETRAITÉES

Le 3 mars prochain, le peuple suisse votera sur l'initiative pour une 13^e rente AVS, nommée aussi «Mieux vivre à la retraite». Son objectif est de revaloriser des rentes insuffisantes, frappées de plus par un fort renchérissement. Qu'en pensent quelques personnes à la retraite? Témoignages



OLIVIER VOGELSANG

«J'ÉCONOMISE DANS MES ACHATS DE NOURRITURE»

VERENA BERSETH
80 ANS, RENENS, BLANCHISSEUSE

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Une 13^e rente AVS serait particulièrement bienvenue pour Verena Berseth, 80 ans, qui touche 1700 francs par mois. Un montant avec lequel elle ne peut vivre, raison pour laquelle elle loue une chambre et un appartement dans la maison qu'elle habite à Renens. «Il y a beaucoup de monde sous mon toit. Comme ça je ne suis pas seule. On s'entraide mutuellement. Je pratique des loyers très bas», indique l'octogénaire, la solidarité chevillée au corps, engagée depuis cinquante ans dans les rangs du POP dont elle a été députée. Ancienne blanchisseuse indépendante, la retraitée continue par ailleurs à exercer occasionnellement son activité. Pour mettre du beurre dans les épinars et pour dépanner quelques clients. «Je vais chercher le linge et le rapporte. Un service qui n'existe plus», poursuit celle qui, divorcée, a élevé seule ses trois enfants. Et n'a jamais cotisé pour un 2^e pilier, faute de rentrées financières suffisantes et bien qu'elle ait quasi travaillé sans interruption son existence durant, souvent aussi de nuit. «Je ne reçois pas de prestations complémentaires, uniquement un subside de 100 francs pour la première maladie. S'il est impossible de réduire les frais fixes, j'économise dans l'achat de nourriture. Et consomme moins de viande», précise Verena Berseth, tout en relativisant cet effort. «J'ai pris conscience qu'il valait mieux en manger moins». Et puis, même quand je travaillais, avec trois enfants et une affaire qui rapportait peu, j'ai toujours dû faire attention et guetté les actions. Une 13^e rente aiderait bien, aussi pour les cadeaux de Noël à mes six petits-enfants.» La retraitée estime que cette initiative ne grèverait pas le budget des pouvoirs publics. «On veut toujours nous faire peur en brandissant la question du financement, mais les comptes de l'AVS sont équilibrés; les rentrées, assurées par les générations actives. La Confédération peut aussi réduire le budget consacré à l'armée», affirme celle qui est membre du groupe des retraités d'Unia. «La place des seniors dans la société? On leur en accorde peu. Mais en même temps, ils ne sont guère combattifs. Et se rencontrent surtout pour des sorties.» Pas assez «révolutionnaires» pour la Vaudoise qui préfère dès lors s'engager dans le groupe des migrants du syndicat. Et tient, une fois par semaine, une permanence où elle épaula les intéressés dans des démarches administratives et sociales. Bénévolement bien sûr. ■



OLIVIER VOGELSANG

«JE CALCULE QUELLE FACTURE PEUT ATTENDRE»

DANIELLE GRUAZ
65 ANS, LAUSANNE, EX-SECRÉTAIRE MÉDICALE

Propos recueillis par Aline Andrey

«C'est la première fois que je ressens le manque d'un 13^e salaire, puisque je suis à la retraite depuis novembre 2022.» Jeune retraitée, Danielle Gruaz, célibataire sans enfants, est économiste même si elle a toujours le frigo plein pour accueillir ses amis et sa famille. «J'ai toujours fait avec peu, sans jamais capitaliser. L'argent ne m'a jamais intéressée et j'ai beaucoup pris soin de mes proches. J'ai presque toujours travaillé à temps partiel, comme secrétaire médicale. J'ai aussi pris quelques années sabbatiques pour faire du *woodfing* (travail dans des fermes bio), grand-mère au pair et voyager, entre deux petits boulots...» Ces dix dernières années, Danielle a travaillé à 60% pour Unisanté (Centre universitaire de médecine générale et santé publique à Lausanne) et a soutenu sa nièce qui élevait seule ses jumeaux. «A l'âge de la retraite, j'aurais voulu continuer avec un petit pourcentage, car j'ai toujours beaucoup mon poste, et cela aurait mis du beurre dans les épinars. Et puis, aujourd'hui, on ne prend pas le job à un jeune puisqu'il y a un manque chronique de personnel.» Actuellement, Danielle Gruaz touche environ 3000 francs par mois, dont 1850 francs d'AVS. Soit environ 500 francs de moins que lorsqu'elle travaillait. Et sans treizième salaire. «Mais j'ai été déçue en bien», souligne celle qui voit toujours le verre à moitié plein. Elle n'a juste pas droit aux prestations complémentaires (PC), car elle touche 3000 francs de trop par année par rapport à ses charges. «Je paie un petit loyer, car je vis en colocation dans mon appartement de 3 pièces et demie, là où j'habite depuis 40 ans. J'y aurais droit si je décidais de vivre seule.» Mais Danielle Gruaz, sans âge, aime le partage et ne pas devoir rendre des comptes. Une treizième rente AVS serait donc la bienvenue pour payer les factures plus nombreuses en début d'année, telle que l'assurance ménage et divers abonnements. «J'ai droit à des subsides pour l'assurance maladie, mais les primes ont augmenté. Tout comme mes charges, le chauffage et l'électricité, qui ne sont malheureusement pas prises en charge dans le calcul pour les prestations complémentaires.» Heureusement, une aide inattendue lui est arrivée juste avant Noël. «Les bénéficiaires de la caisse de pensions de l'Etat de Vaud ont reçu une allocation unique, pour ma part de 600 francs, du fait de l'inflation. C'est une belle initiative. Sans ça, j'aurais dû emprunter à des amis. Reste que je dois quand même calculer quelle facture peut attendre... Dans tous les cas, l'important pour moi est de pouvoir garder mon éthique en faisant mes achats au prix juste, auprès de producteurs locaux.» ■



THIERRY PORCHET

«JE VAIS CHEZ LA COIFFEUSE LES MOIS À TRENTE JOURS»

ANNA HEINI
92 ANS, CORTAILLOD, EX-EMPLOYÉE DANS L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

Propos recueillis par Aline Andrey

«Je n'y crois pas à cette treizième rente. Et puis, ce serait mieux de nous donner un peu plus chaque mois.» Dans sa chambre d'EMS, qu'elle occupe depuis 2017, Anna Heini est dubitative. Au bénéfice des prestations complémentaires (PC), elle peine aussi à croire que cette rente supplémentaire ne serait pas déduite comme le précise l'initiative. «Lorsqu'on a reçu, en 2020 je crois, une augmentation de 30 francs par mois de l'AVS, je n'ai rien perçu de plus: mes PC ont diminué.» Une fois déduits les frais du home, il ne lui reste qu'une centaine de francs par mois d'argent de poche. Pour celle qui touche l'AVS complète de 2450 francs, et des PC à hauteur de 2174 francs, chaque sou est compté. «Je vais chez la coiffeuse les mois à 30 jours, car je paie l'EMS par journée. Donc il me reste un peu plus, ces mois-là. Heureusement ma fille me trouve des habits de seconde main très bien.» Elle soupire Anna Heini: «Après tout ce que j'ai travaillé et économisé...» A la fin des années 1940, après sa scolarité obligatoire près de Lucerne, la jeune Suisse-Allemande entre à l'école ménagère. Elle se marie, élève ses trois filles au Locle, puis à l'aube de la trentaine, divorce. Dans les années 1960, débrouille et forte de caractère, elle trouve un emploi comme caissière à la Migros, puis son bilinguisme lui ouvre les portes de l'entreprise horlogère Zenith dans un poste consacré à la correspondance avec la Suisse allemande. Dix ans plus tard, elle entre chez Girard-Perregaux à La Chaux-de-Fonds et se syndique à la FTMH. «Je me souviens d'un collègue qui se moquait de moi, en me disant qu'il avait reçu une augmentation salariale, alors qu'il n'était pas syndiqué et ne payait donc pas de cotisation. Quel manque de solidarité! Sans le syndicat, on n'aurait rien gagné de plus et on n'aurait jamais eu autant de vacances.» Arrivée à la retraite en 1994, elle retire le capital de son deuxième pilier. «Je ne pouvais pas savoir combien de temps j'allais vivre...» Sa fortune ayant fondu, elle touche depuis quelques années les PC. Et peu avant, des subsides à l'assurance maladie. «Je pense que j'aurais pu avoir cette aide plus tôt, mais j'ai été bête, je ne sais pas pourquoi j'en ai pas demandé...» Ce qu'elle ferait si elle recevait une 13^e rente? «Des cadeaux à mes arrière-petits-enfants, et j'irais un peu plus chez la coiffeuse.» ■



OLIVIER VOGELSANG

«MA RENTE? C'EST PAS FOLICHON...»

MILAN VLAJIC
74 ANS, VEVEY, EX-OUVRIER QUALIFIÉ

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Il a œuvré en cuisine, dans une poissonnerie, comme aide installateur sanitaire ou encore, durant plus de 25 ans, en tant qu'ouvrier spécialisé pour la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB). Depuis son arrivée dans nos frontières en 1975, Milan Vljajic, mécanicien sur les locomotives diesel qualifié dans son pays, a travaillé sans interruption dans différents domaines et n'a jamais reçu du chômage. Dans ce contexte, cet homme d'origine serbe de 74 ans, naturalisé suisse, se désole du montant de sa retraite. «3000 francs! Ce n'est pas folichon. J'ai pourtant cotisé toute ma vie», indique cet ancien syndiqué au SEV, qui a quitté son dernier emploi au MOB à l'âge de 62 ans. Un départ anticipé en raison d'abord d'un accident de travail à un doigt, puis de la perte d'un œil à la suite d'une opération de la cataracte qui a mal tourné. «Avec l'augmentation du coût de la vie, c'est difficile. Mon pouvoir d'achat a fortement baissé. Une treizième rente améliorerait clairement la situation», ajoute le septuagénaire, précisant que son épouse se montre attentive aux meilleures offres des magasins et qu'ils ont renoncé aux vacances en Grèce ou en Turquie, «deux pays qui étaient avant pourtant encore abordables». «Nous voyageons beaucoup moins. Ma femme est toujours active professionnellement. Du coup, nous n'avons pas le droit à des prestations complémentaires. Elle touchera sa retraite l'an prochain, mais elle sera aussi petite, car elle n'a pas beaucoup cotisé», ajoute Milan Vljajic, père de deux grands enfants et comptant trois petits-enfants, tout en détaillant les dépenses incompressibles du ménage comme le loyer de 1600 francs, les primes d'assurance maladie s'élevant à plus de 800 francs pour le couple, etc. «Quand je pense qu'au début, je ne payais que 50 francs par mois d'assurance maladie...» se souvient le retraité, estimant par ailleurs que la Suisse dispose de suffisamment de moyens pour financer une rente supplémentaire. «La Confédération investit beaucoup d'argent dans l'armée, achète des avions supersophistiqués... Un budget énorme pour un petit pays... Elle consacre aussi d'importants fonds dans l'asile, notamment pour les réfugiés ukrainiens qui ont eu le droit à un traitement de faveur – pas très neutre cette manière de faire... Elle devrait plutôt mettre ces fonds dans le social, aider sa population.» ■

«IL S'AGIT D'UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE LES GENS QUI TRAVAILLENT»

Soumise en votation le 3 mars, l'initiative «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne» des Jeunes PLR «vise à affaiblir l'AVS», met en garde le syndicaliste Benoît Gaillard

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Au menu des votations du 13 mars, il y a aussi l'initiative «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne», dite initiative sur les rentes, des Jeunes libéraux-radicaux. Son texte propose de reculer l'âge de départ à la retraite à 66 ans pour tous et toutes d'ici à 2033 puis, à partir de là, de lier par étapes l'âge de référence à l'espérance de vie. A l'horizon 2050, la retraite devrait se situer à 67 ans et sept mois selon les initiants. «Sous couvert d'un prétendu bon sens, c'est une recette idéologique qui méprise la réalité des travailleurs et des travailleuses», dénonce Benoît Gaillard, le porte-parole de l'Union syndicale suisse (USS) et chef de campagne pour la 13^e rente, par ailleurs conseiller communal socialiste à Lausanne. Interview.

QUESTIONS REPONSES

Que faut-il penser de cette initiative sur les rentes?

C'est une attaque frontale contre les gens qui travaillent. Allez demander à une infirmière, à un ouvrier de la construction, à une vendeuse ou à un magasinier s'ils peuvent bosser deux ans de plus! Il y a aussi les métiers où le stress est très présent, là aussi, travailler plus longtemps est impossible. L'initiative ne prévoit aucune exception. Aucun! Et elle menace directement les solutions de retraite anticipée paritaires qui existent.

Cela paraît pourtant logique d'aligner l'âge de la retraite sur l'espérance de vie, non?

Non, c'est une double erreur. D'abord, le fait de vivre plus longtemps ne veut pas dire que, arrivé à 65 ans, on est plus en forme qu'avant pour continuer à travailler. Cela n'a rien à voir. La fatigue physique ou mentale, l'usure sont les mêmes à 65 ans, même si l'espérance de vie après 65 ans est un peu plus grande. Pour beaucoup de gens, les dernières années avant la retraite sont déjà difficiles, on serre les dents... La seconde erreur, c'est de croire que l'espérance de vie en hausse pose un problème financier aux retraités. En Suisse, les gens sont de plus en plus nombreux à avoir un travail salarié. Les femmes notamment travaillent plus qu'avant. Et nous sommes de plus en plus productifs: en une heure, on fait plus qu'il y a vingt ans. Tout cela rapporte de l'argent à l'AVS et compense largement le vieillissement. La preuve: l'AVS fait des bénéfices.

Il s'agit donc d'une recette simpliste?

C'est une recette idéologique qui vise à affaiblir l'AVS, sous couvert d'un prétendu bon sens. C'est une recette qui méprise la réalité des travailleuses et des travailleurs.

La plupart des pays d'Europe occidentale relèvent l'âge de la retraite à 66 ou 67 ans, pourquoi la Suisse ne ferait-elle pas pareil?

Ce qu'on ne dit jamais, c'est que, dans ces pays, il y a la plupart du temps un double système: en plus d'un âge de référence, on a le droit de partir plus tôt avec une retraite pleine si on a par exemple 40 ou 42 années de cotisations. En Suisse, ce n'est pas comme ça. Partir avant l'âge AVS signifie une rente réduite, même si on a travaillé 44 ou 45 ans. Il faut comprendre que, si c'est oui, tout le monde devra bosser jusqu'à 66, puis 67 ans, d'ici à une dizaine d'années, pour avoir la rente AVS pleine.

«Les banques prédisent à intervalles réguliers la faillite de l'AVS... et ce sont les banques qui font faillite.»

Benoît Gaillard

Mais l'initiative n'empêche pas de prendre une retraite anticipée. Avec une baisse de la rente AVS à la clé, durant toute la retraite. En cas de oui, quelqu'un qui devrait quand même prendre sa retraite à 65 ans aurait donc une baisse de rente. Voilà ce que signifie l'initiative. Seuls les très hauts salaires pourraient se financer, à coup de versements dans les 2^e et 3^e piliers, une retraite anticipée.

LES RETRAITES ANTICIPÉES DANS LE BÂTIMENT SONT EN DANGER

L'initiative sur les rentes des Jeunes PLR menace directement les possibilités de retraite anticipée des salariés du bâtiment, alerte Unia. Depuis 2003, les travailleurs du secteur principal de la construction bénéficient d'une retraite flexible à 60 ans et plus de 28'000 d'entre eux ont pu depuis poser leur truelle à cet âge-là et toucher une rente transitoire correspondant à environ 70% du dernier salaire. «Mais cet acquis historique est désormais menacé», prévient Nico Lutz, responsable du secteur de la construction du syndicat. La Fondation pour la retraite anticipée (FAR) finance en effet au maximum les cinq années qui précèdent l'âge ordinaire de la retraite. Si cet âge de référence est relevé à 66 ans ou plus, la retraite des maçons sera repoussée d'autant. Or, avant l'introduction d'une retraite anticipée, seul un travailleur de la construction sur cinq arrivait à travailler jusqu'à 65 ans, les autres devant chercher un emploi moins pénible dans un secteur dif-



THIERRY PORCHET

«Il y a des métiers où travailler plus longtemps est impossible», rappelle Benoît Gaillard, le porte-parole de l'Union syndicale suisse (USS), devant l'entrée d'un chantier du centre-ville de Lausanne.

D'après les initiants, l'AVS serait au bord de la faillite, à l'USS, au contraire, vous assurez qu'elle se porte bien... Alors qui dit vrai?

Nous nous référons aux pronostics du Conseil fédéral: 3,5 milliards de francs de bénéfices en 2026, 70 milliards de réserves d'ici à 2030. Sur le plus long terme, une chose est sûre: tous les pronostics se sont toujours révélés trop pessimistes. Les banques prédisent à intervalles réguliers la faillite de l'AVS... et ce sont les banques qui font faillite. Le Conseil fédéral a toujours dû réviser ses scénarios, car l'AVS allait mieux que prévu. Il n'y a donc aucune raison de paniquer.

Il faudra quand même trouver un financement additionnel à l'avenir, aussi pour financer la 13^e rente portée par l'USS. Quelle est votre solution?

L'initiative demande que la 13^e rente soit introduite au plus tard en 2026. Cette année-là, le bénéfice prévu de l'AVS sera de 3,5 milliards. La 13^e rente coûte environ 4 milliards. Si, une fois de plus, le bénéfice est un peu meilleur que prévu, la 13^e rente sera entièrement financée déjà pendant quelques années. Ensuite, nous sommes clairs: s'il faut un financement à long terme, 0,4% de cotisation salariale supplémentaire suffit. Ce qui fait que les très hauts revenus vont payer massivement pour cette 13^e rente. On peut aussi introduire ce supplément par paliers selon les besoins.

Cela pèsera dans le budget des ménages modestes, non?

Ils paieront beaucoup moins que ce que la 13^e rente leur rapportera. De manière générale, 90% des gens touchent plus de rente AVS à la retraite que ce qu'ils ont payé toute leur vie en cotisations. C'est d'ailleurs pour ça que l'AVS est sans cesse attaquée. Elle répartit de l'argent du haut vers le bas et ceux qui sont en haut de l'échelle des revenus aimeraient payer moins pour les autres... ■

férent ou finissant à l'assurance invalidité lorsqu'ils n'étaient pas décédés prématurément. «A 55 ans déjà, ils ont des problèmes physiques liés au dur travail dans leur branche et beaucoup des plus âgés comptent les jours jusqu'à la retraite anticipée à 60 ans.» La FAR aurait de plus des difficultés à anticiper les évolutions de l'espérance de vie sur laquelle est bâtie l'initiative des Jeunes PLR. Dans le bâtiment, cette initiative s'attaque aussi aux retraites anticipées des salariés des échafaudages, de l'enveloppe des édifices, du second œuvre romain, de la plâtrerie et de la peinture ou encore de l'industrie de la pierre naturelle. Des acquis de haute lutte qui permettent aux travailleurs entre 60 et 63 ans de s'épargner des années précieuses. «L'initiative des Jeunes PLR économise sur le dos des employés qui travaillent dur, conclut Nico Lutz. Nous ne laisserons en aucun cas cela se produire.» ■ JB

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Les cours 2024 vous attendent sur notre site: Scannez-moi!

Extrait des nouveautés et cours avec places libres dès mars 2024:

Cours tout public

Outlook, les bases

Me 6.3 Yverdon, Synergic/Perform

Collaborer avec OneNote et Teams

Je 14 – Ve 15.3 Yverdon, Synergic/Perform

Devenir Suisse-esse! Comprendre le processus de naturalisation

Me 3.4 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Les clés d'une communication efficace - asa

Je 11 – Ve 12.4 Morat, Centre du Loewenberg

Mieux se comprendre et appréhender les défis professionnels

Je 18 – Ve 19.4 Morat, Centre du Loewenberg

Les bases de Windows sur PC

Je 18 – Ve 19.4 Yverdon, Synergic/Perform

L'analyse transactionnelle, niveau 1

Je 25 – Ve 26.4 Chexbres, Hôtel Préalpina

Recruter des membres et renforcer le mouvement

Je 25 – Ve 26.4 Yverdon, Grand Hôtel des Bains

Nouveau: La traite des êtres humains et l'exploitation du travail

Sa 25.5 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Nouveau: Changement climatique et transitions écologique et sociale

Lu 10 – Ma 11.6 Yverdon, Grand Hôtel des Bains

Cours pour membres de représentations du personnel et militant-es

Cours de base pour membres de commissions du personnel

Lu 11 – Ma 12 – Me 13.3 Ste-Croix, Hôtel de France

ou Lu 22 – Ma 23 – Me 24.4

Ste-Croix, Hôtel de France

Nouveau: Prospective: une fenêtre sur le futur ou comment anticiper le changement

Je 2 – Ve 3.5 Ste-Croix, Hôtel de France

Le cycle ARPIP 24/25 pour les représentant-es du personnel dans les institutions de prévoyance commencera le 12 septembre

2024: Je 12.9 / Je 3.10 /

Je 7.11 / Je 5.12

Lausanne, Hôtel Mirabeau

2025: Je 13.2/ Je 13.3/

Je 10.4/ Je 15.5/ Je 12.6

Lausanne, Hôtel Mirabeau

Retrouvez nos webinaires gratuits et l'ensemble de nos cours sur www.movendo.ch

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:

www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

WWW.
EVENEMENT
.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

PLAN DE PARUTION 2024

L'Événement syndical devient un bimensuel distribué le vendredi.

1	26 JANVIER
2	9 FÉVRIER
3	23 FÉVRIER
4	8 MARS
5	22 MARS
6	5 AVRIL
7	26 AVRIL
8	10 MAI
9	24 MAI
10	7 JUIN
11	21 JUIN
12	6 SEPTEMBRE
13	20 SEPTEMBRE
14	4 OCTOBRE
15	18 OCTOBRE
16	8 NOVEMBRE
17	22 NOVEMBRE
18	6 DÉCEMBRE
19	20 DÉCEMBRE

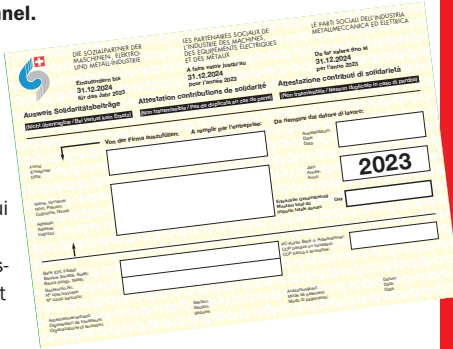
13^e rente AVS
le 3 mars **OUI**

Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année passée également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une « attestation de contributions de solidarité ».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.– a été prélevée sur le salaire pour l'année passée. Pour les membres du syndicat Unia dont le sociétariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession se situe, en fonction du montant de leur cotisation de membre,



entre 200 et 320 francs

(si les cotisations de membre sont supérieures à 370 francs).

- En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!
- Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2024 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.

UNIA

LES ASSISTANT-E-S EN PHARMACIE NE LÂCHENT RIEN !



Assemblée générale Mercredi 31 janvier

Lieu: restaurant Le Tibits, place de la Gare 11, 1003 Lausanne
Horaire: 19h30 - 21h30 (accueil dès 19h avec collation)

INVITÉ: M. PIERRE-YVES MAILLARD
Président de l'USS et conseiller aux Etats vaudois

Ta participation est importantel

Inscriptions ou renseignements: 077 489 53 40
ou QR code ci-contre.
Participez au sondage sur vaud.unia.ch/pharmacies



UNIA

Le Syndicat.

Unia Région Vaud

INFORMATION IMPORTANTE

Remboursement de la contribution professionnelle de solidarité 2023 Gros œuvre – Second œuvre – Métal Vaud

En raison de la Loi sur la protection des données nous devons adapter notre manière de procéder au remboursement de la contribution de solidarité.

Pour pouvoir obtenir le remboursement veuillez nous transmettre:
une copie de toutes vos fiches de salaire pour l'année 2023

Vous pouvez nous les faire parvenir:

- Par courrier à Unia Région Vaud
Place de la Riponne 4 – 1002 Lausanne.
- A l'un de nos divers guichets.
- Par mail en fichier PDF à: contribution.vaud@unia.ch

DES AGENTS DE SÉCURITÉ UN PEU MIEUX PAYÉS

Depuis le 1^{er} janvier, les salaires minimums dans la branche de la sécurité en Suisse ont augmenté entre 1,6% et 1,8%. Les négociations en vue de la révision de la convention collective de travail se poursuivent

Sonya Mermoud

Le poids du renchérissement du coût de la vie est atténué pour les agents de sécurité touchant un salaire minimum. Depuis le 1er janvier, ils bénéficient d'une augmentation de 1,6% à 1,8%, déterminée en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. En clair, les travailleurs œuvrant à plein temps, soit entre 1801 et 2300 heures par année, voient leur rémunération majorée de 1,6%; ce taux s'élève à 1,7% pour les employés fixes actifs à temps partiel comptabilisant entre 900 et 1800 heures annuellement et à 1,8% pour ceux en dessous du seuil de 900 heures. Cet arrangement a été trouvé entre l'Association des entreprises suisses de services de sécurité et les syndicats Unia et Syna. «Le résultat est le meilleur jusqu'à aujourd'hui dans la branche – mais nous ne pouvons pas être contents vu qu'on n'a pas pu compenser toute l'inflation. Nous déplorons aussi le fait que les sa-

lares effectifs n'ont pas été revalorisés», commente Igor Zoric, responsable de la branche à Unia. Parallèlement, les négociations en vue de la révision de la convention collective de travail (CCT) de la sécurité se poursuivent. L'accord, en l'état, demeure en vigueur. Le Conseil fédéral a aussi accepté de prolonger d'un an la déclaration de force obligatoire. Cette décision contraint toutes les entreprises du domaine comptant dix collaborateurs et plus à appliquer les normes minimales en matière de salaires. Un impératif absolu dans une branche où les entreprises se livrent une concurrence féroce entraînant une forte pression sur les prix et des menaces sur les conditions de travail ainsi que sur les formations de base et continue.

UNIFORMISER LA FORMATION

Aussi les partenaires sociaux ont, dans un communiqué de presse commun, insisté auprès des pouvoirs publics, pour que ceux-ci prennent leurs res-



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

Les salaires minimums des agents de sécurité ont été revalorisés. Unia déplore que cela n'ait pas été le cas pour les salaires effectifs.

pensabilités. Et qu'ils favorisent, lors d'attributions de mandats, les sociétés respectueuses de la CCT, de conditions de travail justes et de la qualité des prestations. «Nous demandons aux autorités de ne pas se baser sur l'unique critère des tarifs. Le domaine de la sécurité, c'est un peu la jungle. Nombre d'entreprises cassent les prix, il y a beaucoup de dumping», précise le syndicaliste, soulignant que ces dérives sont notamment liées à l'absence de formation obligatoire pour exercer la fonction d'agent de sécurité. «Les conditions diffèrent selon les régions de Suisse. Seul le canton du

Tessin exige une formation standardisée. La CCT prévoit une formation de base de 20 heures. Nous travaillons à l'établissement d'un standard pour l'ensemble du pays, un système uniformisé», ajoute Igor Zoric, notant encore que l'objectif vise à permettre aux intéressés de faire ensuite le brevet. «Il faut absolument augmenter le niveau de formation, mener une offensive dans ce sens, anticiper sur le futur. Les effets de la digitalisation commencent à se faire sentir. En Suisse, il y a déjà des robots équipés de caméras et de détecteurs de chaleur qui effectuent des rondes de surveillance.» La

révision de la CCT porte également sur un nouveau dispositif salarial qui vise à améliorer et à simplifier la convention. Unia revendique aussi un mécanisme de compensation automatique de l'inflation. L'ensemble du processus tend à «revaloriser la branche, améliorer les conditions de travail, standardiser la qualité des prestations et augmenter les contrôles», précisent encore les partenaires sociaux. La CCT couvre quelque 25 500 agents de sécurité. ■

La nouvelle CCT de la coiffure est déclarée de force obligatoire

Sylviane Herranz

La nouvelle Convention collective nationale des coiffeuses et des coiffeurs a été étendue par le Conseil fédéral à la mi-décembre. Arrivant à échéance fin 2023, elle avait été renégociée par les syndicats Unia et Syna avec l'association patronale Coiffuresuisse. Un accord avait été trouvé après de difficiles négociations. Le nouveau texte est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et sera valable jusqu'à fin 2027. Il apporte de fortes améliora-

tions aux salaires minimums. Ceux-ci progresseront par étapes jusqu'en 2027. Le salaire minimum durant la 1^{re} et la 2^e année suivant le CFC passera de 3850 francs à 4240 francs en 2027, la 3^e année il progressera de 3900 à 4460 francs. Les salaires des coiffeuses semi-qualifiées et non qualifiées évolueront aussi fortement, hissant les rémunérations au-dessus de la barre des 4000 francs (voir *L'ES* du 6 décembre 2023). Les coiffeuses ont également obtenu 2,5 jours de vacances supplémentaires, alors que les coiffeurs devenant papa

voient leur congé paternité passer de 5 jours à deux semaines et 3 jours ouvrables, payés à 100%. La déclaration de force obligatoire de la CCT oblige tous les salons de coiffure du pays à appliquer les salaires minimums et les autres dispositions, interdisant ainsi une concurrence déloyale et la sous-enchère. Cette dernière sera combattue grâce à une autre amélioration obtenue durant les négociations: le renforcement du nombre de contrôles dans une branche où le dumping est roi. ■

Conditions d'accès aux prestations transitoires trop restrictives

Jérôme Béguin

Les premières évaluations sur les prestations transitoires menées par l'Office fédéral des assurances sociales montrent que seul un quart des chômeurs en fin de droit concernés ont déposé une demande. Rappelons que, depuis l'été 2021, les chômeurs âgés de plus de 60 ans qui ont épuisé leurs indemnités peuvent, sous certaines conditions, prétendre à une rente-pont fédérale, les prestations transitoires, en attendant de toucher l'AVS. Un chômeur célibataire peut recevoir jusqu'à 45 225 francs par an au maximum, 67 838 francs pour un couple. Des sommes qui correspondent à 2,25 fois les montants des-

tinés à la couverture des besoins vitaux. A la fin de 2022, 1726 personnes avaient déposé une demande, alors que 4089 chômeurs en fin de droit de plus de 60 ans ne l'ont pas fait, sans que l'on connaisse la raison. Au total, 1055 demandes ont été refusées et seules 671 personnes ont bénéficié de cette aide financière. Les refus ont notamment pour motifs l'âge, une fortune trop élevée, une durée minimale de cotisation à l'AVS insuffisante ou encore la perception de prestations complémentaires qui priment sur les prestations transitoires. Pour bénéficier de celles-ci, il faut avoir cotisé à l'AVS au moins durant vingt ans, dont cinq années après 50 ans, et ne pas disposer d'une fortune nette de plus de

50 000 francs (100 000 francs pour un couple marié). «Je ne suis pas trop surprise par cette évaluation, malheureusement», réagit Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'Union syndicale suisse. «Les conditions d'accès aux prestations transitoires sont beaucoup trop restrictives. Il suffit d'être âgé de 59 ans et six mois, au lieu des 60 révolus requis, pour n'y avoir pas accès. Les seuils de fortune, introduits par le Parlement, sont aussi trop sévères. Le projet du Conseil fédéral basé sur le compromis des partenaires sociaux était plus accessible, mais la majorité de droite a durci le dispositif au point qu'il n'est presque plus applicable aux personnes concernées. Il va falloir changer cela.» ■

POING LEVÉ

ASSOCIATION DE MALFAITEURS

Par Manon Todesco

La semaine dernière se tenait le traditionnel Forum économique mondial (WEF) à Davos. Lors de cette 54^e grand-messe annuelle, chefs d'Etat et grands pontes de l'économie ont échangé sur les défis mondiaux majeurs. Bon, on ne va pas se mentir, le climat général n'était pas vraiment folichon. Entre l'ère post-Covid, l'inflation et les conflits qui se multiplient, le mot d'ordre de cette édition, «Reconstruire la confiance», a pris tout son sens. Face à l'incertitude de ce «paysage mondial actuel défini par la division et l'hostilité croissantes», Klaus Schwab, fondateur et président exécutif du WEF, regrette que «l'angoisse de perdre le contrôle sur l'avenir pousse les gens à adhérer à des idéologies extrêmes».

La présidente de la Confédération, Viola Amherd, n'a pas mâché ses mots. Dans son discours d'ouverture du forum, elle a souligné qu'un rétablissement de la confiance ne devait pas concerner uniquement les Etats mais aussi les entreprises. «Il est clair que les déséquilibres sociaux croissants alimentent le populisme, même dans les pays prospères, a-t-elle déclaré. Lorsque la soi-disant élite se célèbre elle-même comme une caste supérieure alors que de nombreuses familles peinent à joindre les deux bouts, la méfiance grandit.» C'est alors que les gouvernements ne sont plus ni entendus, ni compris, d'après l'élue. Bonjour l'ambiance... Bon, on est prêts à parier que le champagne et les petits fours auront redonné le sourire aux 2800 participants présents. (Au fait, a-t-on expliqué que ce forum coûte plusieurs dizaines de millions de francs, qu'il mobilise 5000 militaires suisses, des avions de combat qui patrouillent en permanence et que 50 kilomètres de grillages ont été installés autour de Davos?)

Comme chaque année, le WEF fait débat et s'attire les foudres des anticapitalistes et des écolos. A travers une incroyable fresque dessinée sur la neige, Greenpeace a voulu protester contre l'obsession de la croissance qui conduit, toujours plus, la planète au bord de l'effondrement social et environnemental. De même, environ 300 activistes ont bloqué une route près de Davos, créant un embouteillage de plus de 18 kilomètres. Pour eux, la croissance fait partie du problème et non de la solution. De son côté, l'organisation Oxfam a publié au même moment une étude, *Inequality.inc*, qui montre que les multinationales et les ultrariches ne connaissent pas la crise, au contraire. Depuis 2020, les cinq hommes les plus riches du monde ont plus que doublé leur fortune. Parallèlement, près de cinq milliards de personnes se sont appauvries sur la planète. Avec la complicité des Etats, les grandes entreprises telles que Google ou Amazon exploitent les travailleurs, font des milliards de bénéfices et ne paient pas un kopek à la collectivité. C'est pourquoi Solidar Suisse et Oxfam demandent une imposition des grandes fortunes, qui permettrait en Suisse de générer 41,7 milliards de dollars par an. De quoi investir dans le climat, l'éducation ou encore la justice sociale. Pas sûr que ces notions fassent écho à Davos... ■

«PAS D'ALIMENTATION DURABLE SANS REVENUS ÉQUITABLES!»

En écho aux manifestations des agriculteurs européens, Uniterre alerte sur la situation des paysans suisses



«Votre politique ruine les dernières fermes», affiche la pancarte brandie par des paysans allemands bloquant l'autoroute à Neustadt/Wied, le 8 janvier dernier. Leur mouvement contre les plans d'austérité du gouvernement se poursuit aujourd'hui et s'étend dans toute l'Europe.

Aline Andrey

Les paysans manifestent leur colère en Roumanie, en Pologne, aux Pays-Bas, en Autriche, en Angleterre, en Lituanie... En France, des autoroutes sont bloquées. En Allemagne, des milliers d'agriculteurs et d'agricultrices se mobilisent et, avec eux, d'autres professionnels, notamment dans les transports routiers et ferroviaires. Les difficultés du monde agricole ne datent pas d'hier, mais elles se renforcent à l'aune des taxes sur le gazoil et de la nouvelle politique agricole européenne. En Suisse, Uniterre observe attentivement les différents mouvements. Concernant l'Allemagne, l'association paysanne précise: «Si les revendications mises en avant par la majorité des manifestants et les médias portent d'abord sur une tentative – déjà revue à la baisse – du gouvernement d'abolir les subsides sur le diesel agricole, le malaise est bien plus profond». Le 16 janvier, dans un communiqué, Uniterre souligne que les différentes organisations allemandes d'agriculteurs comme AbL (Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft), membre de La Via Campesina, ou BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter), membre de l'European Milk Board, ont appelé à manifester avec des revendications plus larges et systémiques. «Les paysans suisses, même en Suisse alémanique où ils ne sont généralement pas les plus prompts à se mobiliser, expri-

ment leur solidarité. Cela fait longtemps que je n'ai pas senti une telle sensibilité et cela ne m'étonnerait pas qu'ils réagissent à leur tour», souligne Rudi Berli, maraîcher, secrétaire d'Uniterre et président de la section genevoise. Sur les marchés, nous ressentons très fortement les effets de la baisse du pouvoir d'achat. Il y a une contraction du porte-monnaie des consommateurs. Parallèlement, les exigences sociétales, écologiques surtout et à juste titre, augmentent sur les paysans, mais la pression économique aussi. Cette situation est semblable dans tous les pays européens.»

REVENU AGRICOLE EN BAISSÉ

Uniterre dénonce ainsi la détérioration de la situation économique du monde paysan en Suisse. En 2022, par exemple, «les coûts de production ont augmenté de 14%». Alors que «les contraintes écologiques et sociales vis-à-vis de l'agriculture se sont accrues, les producteurs et les productrices n'ont pas la possibilité de faire valoir ces coûts supplémentaires sur le marché. Le marché alimentaire suisse est dominé par les grands distributeurs et les entreprises de transformation industrielle. Les commerçants et les transformateurs engrangent des bénéfices records alors que le revenu agricole a baissé de 7%», Rudi Berli précise: «Nous n'avons pas encore les chiffres pour 2023. Si les coûts n'ont pas autant augmenté cette dernière année,

ils n'ont pas baissé.»

L'organisation paysanne demande notamment au Conseil fédéral de donner enfin aux agriculteurs «les moyens de négocier d'égal à égal avec le secteur en aval». La Loi sur l'agriculture (en particulier les articles 5, 7, 8 et 37) permet d'introduire une contractualisation légale obligatoire avant la livraison. «Ces contrats doivent obligatoirement porter sur les quantités, les qualités, les durées et des prix fixes, y compris des préfinancements. Leur respect doit par ailleurs être garanti», souligne Uniterre. «La mise en œuvre de ces articles permettrait d'augmenter la valeur ajoutée dans les fermes sans moyens supplémentaires nécessaires dans le budget fédéral. Les politiques doivent utiliser cet instrument sans attendre!» Rudi Berli indique: «On ne demande pas de l'argent à Berne, mais un cadre économique. La Confédération doit veiller à ce que le cadre légal soit respecté.» Entre autres mesures, Uniterre prône aussi l'augmentation des prix minimaux d'entrée des produits agricoles étrangers importés ou encore un accès à la terre facilité pour les petits paysans: «Les grosses exploitations doivent pouvoir être morcelées et des moyens doivent être accordés pour faciliter la création et la reprise de fermes par les jeunes», même s'ils ne sont pas de famille paysanne. «Aucune ferme ne doit plus disparaître et le nombre de personnes actives en agriculture doit être doublé!»

LE SUCCÈS DE MIGROS NE BÉNÉFICIE PAS À SON PERSONNEL

Les agriculteurs ne sont pas les seuls à dénoncer la politique des leaders du commerce de détail (lire ci-dessus). La semaine dernière, Unia a réagi au bilan annuel de Migros dont le chiffre d'affaires est en hausse de 5,9% pour atteindre 31,9 milliards de francs. «Si le bénéfice ne sera connu qu'en mars, il est indécent, au vu de la très bonne marche des affaires du géant orange, que les employés soient exposés à de plus en plus de stress, de pression et de flexibilité», s'insurge Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia. «Et cela pour des salaires qui se situent à la limite des bas salaires. En effet, le succès de Migros repose avant tout sur le dur travail de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Ces bons résultats doivent aussi leur profiter et pas seulement à la clientèle.» Le No 1 du commerce de détail a en effet annoncé une diminution de prix pour quelque 450 produits. Unia et ses membres demandent que les salaires réels et minimums soient augmentés. Ils exigent aussi une hausse des effectifs et que le processus de restructuration annoncé ne s'accompagne pas d'une nouvelle

densification du travail et de licenciements. Par ailleurs, ils déplorent que de moins en moins d'employés soient soumis à la Convention collective nationale du Groupe Migros, comme le personnel de Migros Online et de Digitec Galaxus par exemple. «Les nombreux membres d'Unia ne comprennent pas pourquoi leur employeur refuse le dialogue avec le plus grand syndicat des services. Ils exigent depuis des années un partenariat social large et représentatif pour le personnel de vente, de la restauration, de l'industrie et de la logistique ainsi que son inclusion dans la CCT et demandent donc que Migros ouvre le dialogue avec le syndicat», indique ce dernier dans un communiqué. Par ailleurs, un coup dur supplémentaire avait frappé en fin d'année dernière quelque 50000 collaboratrices et collaborateurs qui verront progressivement, dès 2025, leur droit à la retraite passer de 64 à 65 ans. Anne Rubin précise: «Cette mesure représente une dégradation des derniers avantages dans les prestations sociales octroyées jusqu'ici aux employés, sachant que les salaires restent très bas». ■ Aline Andrey

BRÈVES INTERNATIONALES

LES JOURNALISTES PALESTINIENS N'ÉCHAPPENT PAS AU MASSACRE

A Gaza, les travailleurs des médias ne sont pas épargnés par l'armée israélienne. Le Syndicat des journalistes palestiniens déplore un véritable «massacre» dans ses rangs. «Les crimes de guerre commis contre les journalistes palestiniens sont perpétrés quotidiennement sur une base systématique et par une décision officielle du gouvernement d'occupation et de la direction de son armée et de ses services de sécurité», dénonce sur son site l'ONG, qui reçoit l'appui de la Fé-

dération internationale des journalistes (FIJ). Au 15 janvier, cette dernière avait documenté le meurtre de 89 professionnels des médias palestiniens depuis le 7 octobre. La FIJ condamne ces crimes et appelle les gouvernements à adopter rapidement une convention internationale contraignante pour protéger la sécurité et l'indépendance des salariés des médias. Au cours des six dernières années, plus de 600 journalistes ont été tués à travers le monde. ■

CESSEZ-LE-FEU MAINTENANT À GAZA!

L'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois exhorte les Nations Unies, la communauté internationale et tous les pays de la région «à agir pour la paix et la désescalade de la violence et à prendre des mesures vigoureuses pour mettre fin à la guerre contre des civils innocents et instaurer la solution à deux Etats» en Israël-Palestine. «Dans toute guerre, les travailleurs et leurs familles sont des victimes malheureuses et leurs droits fondamentaux doivent être

protégés», rappelle l'organisation, représentant quelque 12 millions de salariés à travers le monde et à laquelle Unia est affiliée. «Tous les efforts doivent être déployés pour protéger les civils d'une catastrophe humanitaire; nous appelons les Nations Unies et la communauté internationale à user de leur influence pour préserver l'accès des civils aux besoins essentiels tels que l'eau, la nourriture, les médicaments et l'énergie.» ■

CHEMINOTS ALLEMANDS EN GRÈVE POUR LES 35 HEURES

Ce mercredi 24 janvier, les cheminots allemands ont entamé une grève de six jours. C'est l'arrêt de travail le plus long débuté jusqu'ici par le syndicat des conducteurs GDL dans le conflit qui l'oppose à la direction de Deutsche Bahn. Les cheminots allemands avaient déjà fait grève fin 2023 ainsi que trois jours d'affilée début janvier. Leur principale revendication porte sur

la réduction de la semaine de travail de 38 à 35 heures sur quatre jours et à salaire égal. La compagnie publique, qui avait déjà proposé une hausse des salaires de 11% et une prime inflation pouvant aller jusqu'à 2850 euros, a présenté une nouvelle offre la semaine dernière sur une réduction à 37 heures à partir de 2026 avec une compensation salariale complète. ■

DÉFILÉS CONTRE L'EXTRÊME DROITE EN ALLEMAGNE

Depuis une semaine, des centaines de milliers de personnes défilent quotidiennement dans les rues des villes allemandes pour dénoncer le parti d'extrême droite Alternative für Deutschland (AfD). L'ampleur de la mobilisation, soutenue par les syndicats, témoigne du choc provoqué par la révélation d'une réunion

d'extrémistes à laquelle ont participé des membres de l'AfD et où un projet d'expulsion massive de personnes d'origine étrangère a été discuté. Et cela alors que l'AfD ne cesse de progresser dans les sondages à quelques mois de trois importantes élections régionales dans l'est du pays. ■

MANIFS EN FRANCE POUR DÉNONCER LA LOI SUR L'IMMIGRATION

En France, 150 000 personnes se sont mobilisées le dimanche 21 janvier à travers le pays contre la nouvelle loi sur l'immigration, selon le syndicat CGT, l'un des organisateurs du mouvement. Voté par le Parlement, le texte, qui comprend de nombreuses mesures controversées telles que la remise en cause du droit du sol pour les enfants de

parents étrangers ou la restriction de l'accès aux prestations sociales, est assimilé à une victoire idéologique de l'extrême droite. «Cette loi est une rupture avec les principes français, depuis 1789, pour le droit du sol et, depuis 1945, pour l'universalité de la protection sociale», a déclaré la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet. ■

GRÈVE GÉNÉRALE EN ARGENTINE

L'Argentine a connu, mercredi 24 janvier, une grève générale à l'appel de trois fédérations syndicales contre les mesures d'austérité et de répression sociale envisagées par le gouvernement de Javier Milei. Le nouveau président veut en effet démanteler et privatiser les services publics, notamment l'éducation, les soins de santé et les institutions culturelles. Dans ce but, il souhaite, au travers de la loi «Omnibus», renforcer ses prérogatives au détriment du Parlement. Un protocole, dit de Bullrich, du nom de la ministre de

la Sécurité, prévoit une criminalisation des protestations de rue menées par les syndicats ou d'autres acteurs de la société civile. «Les actions du gouvernement Milei visent à recréer les jours sombres de la dictature et exigent une réponse forte et unie de la part du mouvement syndical international. Nous sommes entièrement solidaires des travailleurs en Argentine dans leur défense de la justice et de la démocratie», a déclaré le secrétaire général de la Confédération syndicale internationale, Luc Triangle. ■

105,1% (!) D'AUGMENTATION POUR LES MÉTALLOS TURCS

En Turquie, après plusieurs mois de négociations, de manifestations et de grèves d'avertissement, les syndicats de la métallurgie ont obtenu une hausse de salaire substantielle pour 150 000 travailleurs. Pour les six premiers mois, elle sera de 98% et, en ajoutant les prestations sociales, le total atteint 105,1%. Une

augmentation impressionnante rendue nécessaire par l'inflation, qui se monte officiellement à 67% sur un an, mais qui pourrait atteindre le double selon des économistes indépendants. ■

Jérôme Béguin



FRIBOURG

La perspective d'une CCT de la vente recule encore.

PAGE 11



MILITANCE

Des retraités en quête de reconnaissance.

PAGES 12-13



VAUD

Pierre-Yves Maillard fêté par les siens.

PAGE 14

VALAIS: NON À DES JOURNÉES À RALLONGE DANS LA VENTE

Le 3 mars, la population valaisanne votera sur un élargissement des horaires d'ouverture des magasins. Syndicats et partis de gauche s'y opposent. Arguments

Sonya Mermoud

«Nuisible et inutile.» Lors d'une conférence de presse tenue mi-janvier à Sion, le comité référendaire contre la révision de la Loi concernant l'ouverture des magasins (LOM) a dit tout le mal qu'il pensait de ce projet. Rappelons que, en cas d'acceptation, les commerces pourront fermer leurs portes trente minutes plus tard en semaine, soit à 19h au lieu de 18h30. Le texte prévoit également la création potentielle de nouvelles zones touristiques. Avec pour conséquence la possibilité pour les enseignes situées dans ces espaces d'ouvrir sept jours sur sept, jours fériés compris, jusqu'à 21 heures. Pour la coalition, formée par les syndicats et les partis de gauche, la réforme sur laquelle se prononcera le 8 mars prochain la population valaisanne est inacceptable à plus d'un titre. Et en premier lieu, pour les salariés du domaine. «Elle conduit à une détérioration importante de leurs conditions de travail, rendant encore plus difficile la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Par ailleurs, les horaires coupés déjà nombreux dans la branche vont encore davantage se multiplier», a dénoncé Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, précisant qu'à la demi-heure de travail supplémentaire prévue, s'additionnera encore le temps nécessaire à la fermeture effective des magasins pour les rendre opérationnels le lendemain. Une situation aussi problématique pour la garde d'enfants en bas âge dans une profession employant en grande majorité des femmes. «Les structures d'accueil ferment avant que les parents soient en mesure de venir chercher leurs enfants.» Quant aux nouvelles zones touristiques susceptibles d'être créées, comme dans les centres-villes de Sion et de Brigue, Blaise Carron les a qualifiées de «zones de quasi non-droit», estimant qu'elles représente-

raient un «véritable cataclysme» pour les travailleurs concernés.

BUDGET NON EXTENSIBLE

Francine Zufferey, présidente de l'Union syndicale valaisanne, a mis l'accent sur les conditions déjà difficiles prévalant dans le secteur. Entre une charge de travail et des cadences qui augmentent, la nécessité pour les vendeurs d'élargir leurs connaissances, notamment dans le domaine de la numérisation, la répétition et la pénibilité de gestes. Sans oublier la question des rémunérations. «La branche du commerce de détail n'a pas de convention collective étendue et le contrat-type non contraignant débute avec des salaires minimums à 3497 francs brut pour les non-qualifiés et à 3808 francs pour les qualifiés, pour 43 à 44 heures par semaine.» La cheffe du groupe socialiste au Grand Conseil, Sarah Constantin, a insisté sur le fait que, le personnel étant majoritairement féminin, les travailleuses seraient une nouvelle fois pénalisées alors qu'elles ont déjà vu l'âge de leur retraite augmenter et leurs rentes LPP diminuer à la suite de la dernière réforme du Parlement fédéral. «Une énième détérioration de leurs conditions de travail est intolérable.» Président du syndicat SCIV, Marcel Bayard a encore fustigé une «distorsion de concurrence», entre petits et grands commerces qui ont, eux, les moyens de rester ouverts une demi-heure de plus. Tout en notant que le budget du consommateur n'est pas extensible. La coalition a par ailleurs précisé que l'Union commerciale valaisanne, l'association faîtière des petits commerces, s'oppose également à la réforme proposée.

UN PAS DE PLUS VERS UNE SOCIÉTÉ CONSOMÉRISTE

Les arguments de l'alliance ont aussi porté sur la thématique de la durabilité. «La révision de la LOM consti-



Une vaste alliance a lancé la campagne pour la votation du 3 mars sur les heures d'ouverture des commerces. De gauche à droite: Gwénolé Blanchet, député-suppléant les Verts; Jacqueline Lavanchy, POP Valais; Marcel Bayard, président du SCIV; Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais; Sarah Constantin, Parti socialiste valaisan; Francine Zufferey, présidente de l'Union syndicale valaisanne; et Maxime Collombin d'Entremont Autrement.

tuer un pas de plus vers une société consumériste. Elle encourage la surconsommation de ressources, notamment énergétiques, et de biens. La production de déchets et le gaspillage augmenteront également», a affirmé en substance Gwénolé Blanchet, député-suppléant les Verts au Grand Conseil valaisan. Jacqueline Lavanchy, représentante du POP, a fustigé le système du néolibéralisme «jamais satisfait des rentrées pécuniaires». «Il

faut toujours produire plus, dépenser plus, brader les ressources et brûler le plus possible d'énergie fossile, toujours plus de temps de travail, de mobilisation passive – être atteignable partout avec les portables.» Pour Maxime Collombin, d'Entremont Autrement, la révision de la LOM favorise la grande distribution aux dépens des producteurs régionaux. «Cette modification risque d'accentuer davantage les inégalités, d'accroître les revenus des grands

groupes de l'agroalimentaire et d'aggraver les écarts sociétaux, en détériorant les conditions commerciales des magasins de proximité.» Le Valais compte quelque 17 000 personnes actives dans la vente, représentant 11 000 postes à plein temps. Les citoyens valaisans, note encore Blaise Carron, ont toujours refusé, lors de votations nationales, l'élargissement des horaires des commerces. ■

EN UN CLIN D'ŒIL

L'initiative pour un salaire minimum valaisan est sous toit



Portée par une large coalition bilingue de partis politiques et de syndicats, l'initiative pour un salaire minimum valaisan a été déposée le 12 janvier à la Chancellerie cantonale. Le texte demandant un salaire légal de 22 francs l'heure ou de 4000 francs pour 42 heures de travail est soutenu par 5000 signatures, soit un millier de paraphes de plus que le minimum requis. Unia a joué un rôle majeur dans la campagne. «Nous avons eu un excellent accueil de la part de la population, d'autant plus que la problématique du pouvoir d'achat qui a émergé en 2022 a fait prendre conscience de la nécessité d'avoir des salaires qui augmentent pour faire face à l'inflation», indique Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. «Quand on explique aux gens qu'une partie des impôts qu'ils paient est dépensé via l'aide sociale pour compenser des salaires trop bas, pratiqués par des entrepreneurs qui gardent cet argent dans leurs poches, ils sont révoltés et comprennent l'utilité d'un salaire minimum», souligne le popiste Adrien D'Errico, président du comité d'initiative.

Entre 7% et 8% de la population active valaisanne pourraient bénéficier du salaire minimum. Les femmes et les personnes issues de la migration occupant des emplois précaires sont en particulier concernées, précise Blaise Carron.

Le Conseil d'Etat valaisan a maintenant une année pour se prononcer sur le texte avant de le transmettre au Grand Conseil. «C'est une première étape importante que nous avons franchie aujourd'hui, se félicite le syndicaliste. Plusieurs cantons ont déjà introduit des salaires minimums et cela est bénéfique pour les salariés et leur économie. En Valais, cela va être la même chose.» Neuchâtel, Jura, Genève, le Tessin et Bâle-Ville disposent déjà d'un salaire minimum. Outre le Valais, Bâle-Campagne, Vaud et Fribourg seront ainsi appelés à se prononcer dans un avenir proche. ■ Jérôme Béguin / photos Olivier Vogelsang

Ecublens Les «enfants du placard» sortent de l'ombre

L'exposition «Enfants du placard, à l'école de la clandestinité» continue son chemin. Après avoir été présentée pour la première fois au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds (de juin 2022 à mars 2023), elle est actuellement à voir à la Galerie du Pressoir à Ecublens (VD) jusqu'au 4 février. Cette exposition retrace le parcours d'enfants arrivés en Suisse avec leurs parents travailleurs saisonniers, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de l'Ex-Yougoslavie et d'ailleurs. Pour mémoire, tout au long du XX^e siècle, le statut de saisonnier n'offrait aucun droit au regroupement familial. Si de nombreux enfants étaient laissés au pays, souvent avec leurs grands-parents, beaucoup de familles ont aussi fait le choix de les emmener clandestinement en Suisse. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 2002, quelque 50 000 jeunes ont ainsi vécu cachés. L'exposition revient aussi sur la mobilisation qui a permis la scolarisation de ces enfants, dans des classes clandestines d'abord, notamment à Renens dès 1971. En 1990, les cantons de Genève et de Neuchâtel seront les premiers à accorder le droit à la scolarité pour tous. Témoignages, recherches académiques et archives esquissent un tableau de ce



pan de l'histoire qui n'a pas fini d'être exploré. Si la mémoire de celles et ceux ayant vécu cette situation se réveille, cette exposition fait aussi écho aux situations actuelles, le regroupement familial n'étant toujours pas un droit pour tous. Rappelons que ce projet est le fruit d'une collaboration entre chercheurs de l'Université de Neuchâtel et le Mu-

sée d'histoire de La Chaux-de-Fonds. Son conservateur, Francesco Garufo, l'historienne et réalisatrice Sarah Kiani et la professeure d'histoire à l'Université de Neuchâtel Kristina Schulz, viennent par ailleurs de publier un livre du même nom que l'exposition: *Enfants du placard. A l'école de la clandestinité* (Editions Livreo-Alphil). ■ AA

Exposition à la Galerie du Pressoir, rue de Bassenges 21A, à Ecublens (VD) jusqu'au 4 février. Ouverture le vendredi de 17h à 20h et le samedi et le dimanche de 14h à 18h. A l'initiative de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers d'Ecublens et de la Ville, une série d'événements ont lieu dans le cadre de cette exposition. **Vendredi 26 janvier**, 18h30, débat avec la communauté italienne, présentation du livre *Bâtisseurs de droits humains* de Michele Scala et Dominique Wittwer et de la bande dessinée *Céleste, l'enfant du placard* de Pierdomenico Bortone et Cecilia Bozzoli.

Samedi 27 janvier, 17h30, discussion autour des vécus de la communauté portugaise, accompagnée par Paco da Silva à la guitare. **Dimanche 28 janvier**, 17h, projection du film *Lettres ouvertes* en présence de la réalisatrice Katharine Dominicé. **Vendredi 2 février**, 17h, débat sur «La place de la culture dans le travail d'intégration» avec plusieurs représentants des communes. **Samedi 3 février**, 17h30, conférence de Camille Jaccard, historienne de la psychologie, et Salvatore Bevilacqua, anthropologue, chercheur à l'Institut des huma-

nités en médecine: «Clandestinité et exil racontés et dessinés par les ex-enfants migrants: comparaison entre sources suisses et françaises». **Dimanche 4 février**, 17h, finissage de l'exposition, lecture théâtralisée centrée sur le roman *L'enfant lézard* de Vincenzo Todisco par la Compagnie Saudade de Morges, suivie du concert de Salvatore Zenna. Entrée gratuite, mais inscriptions recommandées, car le nombre de personnes est limité à 50. Aller sur: ecublens.ch/enfants-du-placard

VOTATIONS ACTIONS ET STANDS POUR LA 13^e RENTE AVS

Le syndicat Unia s'est lancé dans la campagne en faveur du Oui à l'initiative pour la 13^e rente dans toutes les régions du pays. Des journées d'action sont prévues les 1^{er} et 3 février. **A Neuchâtel**, une action est prévue le 1^{er} février à Neuchâtel, le 3 février à la Chaux-de-Fonds. Le 10 février se tiendra au Locle une journée cantonale de formation et de réflexion (voir en page 14). **A Genève**, des stands ont lieu depuis le début de l'année en différents lieux du

canton (se renseigner auprès du secrétariat). La journée militante du 10 février sera également consacrée aux deux objets de votations sur les retraites (voir en page 14). De plus, des actions unitaires sont prévues le lundi 23 janvier à la Coop de la Jonction de 10h à 14h), au marché de Plainpalais (rond-point) les vendredi 26 janvier de 10h à 12h, mercredi 31 janvier de 11h30 à 13h30 et dimanche 4 février de 11h à 13h et enfin au marché de

Carouge et Coop/Poste de Thônex le samedi 24 février. **Dans le canton de Vaud**, des stands sont prévus à Lausanne, Renens, Yverdon, Payerne, Orbe, Morges, Nyon, Vevey et Aigle. Dates et heures sur le site: vaud.unia.ch/avsx13. **Dans les autres régions romandes**, il est conseillé de contacter les secrétariats pour être informés des actions et stands organisés. ■ L'ES

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33. **Granges-Longeau**: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11. **Lyss**: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER
Locations: veuillez vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h

à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE
Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève.
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS
Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier
Permanences syndicales: les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat: le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat: mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.
Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.
Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.
Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.
CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

BRÈVE

GENÈVE «LES PERSES» SUR LES PLANCHES

Après la pièce poétique *Swing!* et l'odyssée diplomatique *The Glass Room*, la Compagnie Kaleidos présente *Les Perses*. Ce spectacle théâtral, musical et documentaire est le dernier volet d'une trilogie qui fait écho aux questionnements identitaires de la metteuse en scène Leili Yahr, née en Valais, d'origine irano-américaine. C'est par le prisme de la tragédie antique *Les Perses* d'Eschyle, intime et universelle, et de récits d'exil de femmes iraniennes immigrées en Suisse qu'elle aborde son histoire et l'histoire iranienne contemporaine. Comme le souligne la compagnie: «En partant du chœur antique comme lieu privilégié d'expression citoyenne, Leili Yahr associe témoignages, tragédie, musique et vidéo pour questionner les notions d'exil, d'identité, de démesure et de démocratie en écho aux événements de l'Iran actuel. Enfin, il s'agit de s'interroger sur comment faire communauté aujourd'hui.» La troupe et les chœurs seront sur les planches du Théâtre du Loup à Genève du 30 janvier au 11 février, puis le 24 février au Théâtre Benno Besson à Yverdon-les-Bains et le 15 mars à Nuithonie à Villars-sur-Glâne. ■ AA

Réservations sur: theatreduloup.ch, theatrebennobesson.ch, equilibre-nuithonie.ch



Le Syndicat.

Unia Région Vaud

Invitation

ASSEMBLÉES DE SECTION

Le comité régional et l'AD régionale invitent tous les membres d'Unia Vaud aux assemblées de section qui porteront sur les campagnes et l'actualité syndicale.

L'assemblée de la section Riviera Est-vaudois s'est tenue hier. Voici les autres dates:
Section Lausanne: lundi 29 janvier à 19h30
à la Maison du Peuple, pl. Chauderon 5, salle Jean-Villard Gilles.
Section Nord-vaudois Broye: mardi 30 janvier à 19h30
à la Grange, rue du Casino 9 à Yverdon-les-Bains, salle du 1^{er} étage.
Section La Côte: lundi 5 février à 19h30
à Uni Global, av. Verdil 8-10 à Nyon.
Section La Vallée de Joux: mercredi 7 février à 19h30
à l'Hôtel de Ville, Grand-Rue 29 au Sentier.

Ordre du jour

1. Bienvenue.
2. Communications.
3. **Campagne pour une 13^e rente AVS et contre le relèvement de l'âge de la retraite** avec la participation d'Aldo Ferrari, secrétaire central Unia artisanat, à Vevey et Yverdon-les-Bains, de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, à Lausanne, de Vania Alleva, présidente d'Unia, à Nyon, et de Benoît Gaillard, porte-parole de l'USS, et Jessica Jaccoud, conseillère nationale, à la Vallée de Joux.
4. **Objectifs et calendrier des activités syndicales 2024.**
5. **Initiatives et référendums en 2024:** Asloca, droit à la naturalisation, LPP, primes LAMal.
6. Divers.

Pour faciliter l'organisation, merci d'annoncer si possible votre participation sur notre formulaire en ligne vaud.unia.ch/ag ou au 0848 606 606.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.
Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.
Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.
Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.
Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets:
Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PAS DE CCT DE LA VENTE EN VUE À FRIBOURG

Le conseiller d'Etat en charge de l'Economie, Olivier Curty, met fin officiellement à la médiation entre les partenaires sociaux

Jérôme Béguin

À Fribourg, la médiation entre les partenaires sociaux en vue d'élaborer une convention collective de travail (CCT) dans le commerce de détail était au point mort, elle est aujourd'hui enterrée. *La Liberté* a rendu public un courrier du conseiller d'Etat en charge de l'Economie, Olivier Curty, informant les acteurs de la branche, qu'il n'entendait pas «entreprendre de nouvelles actions» dans ce dossier et que le médiateur, l'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Studer, se retirait. La lettre laisse entendre que les syndicats ne se seraient pas montrés ouverts à trouver une solution. Jean Studer a été désigné par le Canton en 2020. Le peuple fribourgeois avait refusé l'année précédente une extension des horaires d'ouverture des magasins le samedi de 16h à 17h à la suite d'un référendum porté par Unia et Syna. En réunissant autour d'une table ces derniers, ainsi que Trade Fribourg, le groupement des grandes enseignes, et la Fédération cantonale fribourgeoise du commerce indépendant de détail (FCFCID), l'idée était

de trouver un terrain d'entente sur les horaires et les conditions de travail et d'engagement dans la branche. A Neuchâtel par exemple, une CCT introduisant des salaires minimums dans la vente, en vigueur depuis 2014, avait ainsi pu être obtenue en échange d'un assouplissement des horaires. Mais, fin 2022, les représentants de la FCFCID claquaient la porte. «Au vu de ce qui attend les petites structures de vente, ce n'est pas le moment d'ajouter des charges avec des salaires minimums et des vacances supplémentaires», se justifiait le président de la faïtière. «Il n'y a pas eu de réelles négociations et nous n'avons jamais parlé des conditions de travail durant ces discussions», regrettait, pour sa part, Yolande Peisl-Gaillet, alors cosecrétaire régionale d'Unia Fribourg.

«IL FAUT QUE LES VENDEUSES SE SYNDIQUENT»

«Nous ne pouvions plus négocier une CCT sans les commerces de proximité», explique le secrétaire régional d'Unia Fribourg, François Clément. «Les autorités et Trade Fribourg n'ont pas réussi à faire revenir la FCFCID, nous étions



THEIRY PORCHET/ARCHIVES

Le personnel de vente du canton de Fribourg attend depuis des années une convention collective de travail digne de ce nom. L'association des commerces indépendants ayant claqué la porte des pourparlers, la médiation a été abandonnée.

au point mort durant une année et il est faux et pour le moins inélégant de laisser aujourd'hui entendre que nous ne voulions pas faire de concessions. C'est comme si le Conseil d'Etat voulait se décharger de son échec sur les syndicats. Nous sommes bien sûr prêts à discuter, y compris d'une CCT régio-

nale ou communale, mais on ne peut pas le faire en l'absence de la faïtière des petits commerces.» Conclure une CCT uniquement avec les grandes enseignes n'aurait pas beaucoup de sens dans la mesure où, pour ce qui les concerne, les conditions de travail sont principalement et déjà réglées sur le

plan national, souligne le syndicaliste. «Encore une fois, la situation montre que les patrons ne vont pas nous offrir une CCT sur un plateau et que cela dépend d'un rapport de force et de notre capacité à nous organiser. Il n'y a pas de secret, il faut que les vendeurs et les vendeuses se syndiquent.» ■

Des employés municipaux pourront partir plus tôt à la retraite

En Ville de Genève, les quelque 400 travailleurs aux métiers pénibles pourront cesser leur activité à 62 ans. Un bon accord, qui doit cependant être élargi, selon les syndicats

Manon Todesco

Après une dizaine d'années de lutte et de négociations, un accord a finalement été trouvé en Ville de Genève sur le départ anticipé à la retraite des travailleurs exerçant des métiers pénibles. En effet, le Conseil administratif et les syndicats ont convenu fin décembre que ces derniers pourront arrêter de travailler à 62 ans, au lieu de 64, dans la mesure où ils auraient exercé une fonction «par-

ticulièrement pénible» pendant au moins dix ans sur les quinze dernières années. Les employés seront encore sous contrat et toucheront donc pendant deux ans l'intégralité de leur salaire.

De quels métiers parle-t-on? Une trentaine de fonctions sont concernées, représentant aujourd'hui 380 employés sur les 4000 que recense l'administration de la Cité de Calvin. La moitié travaille au sein de la voirie. Il y a ensuite le Service des espaces verts, qui compte une centaine de personnes. On retrouve enfin quelques métiers présents au Grand Théâtre de Genève (peintre décorateur, sous-chef électromécanicien et serrurier) et au Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (peintre en signalisation routière et contrôleur du réseau d'assainissement).

ACCORD INSUFFISANT

Jean-Louis Carlo, horticulteur depuis vingt ans à la Ville de Genève et délégué syndical à Avenir Syndical, est au cœur de ce combat depuis la première heure. «Tout a commencé il y a une dizaine d'années: alors que l'ensemble des fonctionnaires municipaux avaient droit à la retraite à 62 ans, elle est passée à 64 ans pour cause de déficit annoncé de la caisse de retraite. L'ancien Conseil administratif a botté en touche notre demande pendant des années, et le nouveau, emmené par Alfonso Gomez, a enfin pris le taureau par les cornes.» Pour l'employé des Espaces verts de 48 ans, cet accord est bon mais pas abouti. «C'est une première victoire, mais nous sommes loin d'avoir gagné la guerre. Il reste encore beaucoup d'inégalités de traitement. Les fossoyeurs, par exemple, dans les cimetières, ne sont pas concernés par cette retraite anticipée, car on considère que, comme ils ont des machines pour creuser les tombes, ils ne sont pas sujets au port de charges. C'est inacceptable. De même, les contremaîtres principaux qui œuvrent dans notre Service des espaces verts ne sont pas touchés, alors qu'ils font le même travail que nous. Nous allons donc continuer à nous battre pour que ce plan soit élargi et que d'autres personnes en bénéficient.»

Pour le militant syndical, les autorités et les patrons ne vont pas dans la bonne direction. Il estime qu'il est urgent de travailler moins, afin de partager le travail. «Il est très courant que les gens travaillent plus de 40 heures par semaine en Suisse, et ce travail à outrance a un coût énorme sur la santé et la société. Il est temps que les politiques se réveillent!» ■



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Outre les métiers de la voirie, une trentaine d'autres fonctions sont concernées, notamment au Service des espaces verts.

JURA: QUAND LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT!

En difficulté, la Société coopérative delémontaine d'habitation a pu être sauvée grâce à l'intervention d'une autre coopérative, d'obédience syndicale

Jean-Claude Prince

Il était de notoriété publique que les jours de la Société coopérative delémontaine d'habitation étaient comptés. Fondée en 1994, propriétaire de 34 logements à caractère social sis rue Meret-Oppenheim, à Delémont, surendettée, incapable de faire face à d'importants engagements financiers, sa situation a encore été mise à mal avec la fin des aides fédérales au logement (LCAP). Le dépôt de bilan était proche. Mais le spectre d'une faillite est heureusement écarté!

A la recherche de solutions pour sortir de l'impasse, cette société s'est approchée à la fin de l'année 2022 d'une autre coopérative, la Société jurassienne d'habitation qui est forte d'une expérience de plus d'un demi-siècle. D'obédience syndicale, celle-ci est propriétaire de plus de deux cents appartements d'utilité publique dans la vallée de Delémont.

Après analyse du dossier, la coopérative sollicitée a accepté d'entrer en matière. Ses responsables ont engagé des pourparlers avec l'Office fédéral du logement et les principaux bailleurs de fonds de la société en difficulté dans le but de sauvegarder et d'assurer la pérennité de 34 logements à caractère social à Delémont. Les démarches et les négociations, qui ont duré une année, ont abouti moyennant une importante mise de fonds de la Société coopérative jurassienne d'habitation. Celle-ci, avec l'approbation de tous les partenaires, a proposé une fusion par absorption de la Société coopérative delémontaine d'habitation. Cette proposition ayant été acceptée unanimement, il appartenait à la Société coopérative jurassienne d'habitation de se prononcer. C'est ce qu'elle a fait à l'unanimité le 11 décembre dernier.

Les principaux bénéficiaires de cette opération sont évidemment les locataires de la rue Meret-Oppenheim. En effet, les 26 logements de 4 pièces verront tous leurs loyers abaissés à 960 francs par mois plus les charges. Les loyers nets des quatre logements de 3 chambres vont, quant à eux, passer à 870 francs et les quatre logements de 2 pièces à 750 francs. Avis aux amateurs, il reste quelques logements à louer...

Pour mémoire, la Société coopérative jurassienne d'habitation fait partie de l'Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (ARMOUP). Outre l'ensemble de ses locataires, elle compte parmi ses associés d'autres personnes physiques, des personnes morales, des organisations syndicales et les communes de Boécourt, Haute-Sorne, Courtételle, Courroux et Delémont.

Un autre projet de fusion figure à l'agenda 2024 de la coopérative jurassienne d'habitation. Sollicitée par la coopérative Clos-Quiquerez, de Courroux, elle s'est mise à l'ouvrage pour accueillir en son sein les 12 appartements à caractère social que cette société a construits dans le courant des années 1990. Une fusion par absorption pas compliquée du tout du fait que cette société est en situation financière saine. Le mouvement de concentration qui s'opère dans le canton du Jura en faveur du logement d'utilité publique renforce les coopératives qui pratiquent des loyers à prix coûtant. C'est heureux pour les locataires qui échappent au marché spéculatif. ■

LES RETRAITÉS ROMANDS D'UNIA: DES MILITANTS ACTIFS QUI SOUHAITENT ÊTRE RECONNUS

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Les retraités d'Unia ne gardent pas leur langue dans leur poche. Ils sont une force de propositions et de décisions au sein du syndicat à travers leurs groupes d'intérêts (GI). En Suisse romande, ils s'organisent dans un comité qui a souhaité, l'automne dernier, se faire mieux connaître à travers *L'Événement syndical*. Le comité romand a ainsi mandaté leur praesidium pour cela. La rencontre avec le journal a eu lieu en décembre à Neuchâtel. C'est là que milite le président du comité romand, John Amos, qui est également à la tête du groupe d'intérêts des retraités de la région Unia Neuchâtel. C'est là aussi que nous a rejoints Denis Berger, venu de Delémont, où il a présidé jusqu'à fin 2023 le groupe d'intérêts de Transjurane. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Pourquoi souhaitez-vous cet entretien avec «L'Événement syndical»?

John: D'abord parce que notre journal syndical est notre média privilégié et que c'est le meilleur moyen de faire connaître le comité romand. Nous souhaitons aussi interpeller par ce biais nos collègues suisses allemands et les responsables du GI des retraités au niveau national.

Qui est donc ce comité romand?

John: Le comité romand des retraités existe depuis la fusion des syndicats qui ont créé Unia, à la fin de 2004. C'est une émanation du Syndicat industrie et bâtiment (SIB) qui permettait aux syndicalistes de se réunir pour échanger et s'informer des activités des six régions francophones: Genève, Fribourg, Valais, Transjurane, Vaud et Neuchâtel.

Denis: Depuis plus de vingt ans, le comité romand a œuvré sans relâche pour proposer à

l'ensemble du syndicat Unia des solutions aux problèmes que rencontrent toutes les travailleuses et tous les travailleurs dans le monde du travail.

Qui représente-t-il et comment fonctionne-t-il?

John: Il représente plus de 5000 membres retraités d'Unia à travers la Suisse romande sur un total de plus de 16000 dans le pays. Chaque région romande délègue de 3 à 5 personnes par séance. Le comité se réunit 3 à 4 fois par année. Nous sommes en moyenne entre 25 et 30 participants, souvent des militants de base, mais également d'anciens secrétaires syndicaux.

Denis: Depuis une année, le comité fonctionne de manière beaucoup plus sérieuse, et quand c'est plus sérieux, ça chicane un peu. Nous avons des débats, des accords, des désaccords.

John: Parfois, on tape du poing sur la table, mais toujours dans le respect et l'écoute des autres. Notre comité est un ensemble d'intelligences, d'expériences diverses et de régions spécifiques. Nous privilégions aussi les moments de convivialité, autour d'un repas après nos séances.

Quelles sont les préoccupations actuelles du comité romand?

John: Nous existons depuis presque vingt ans, nous avons une reconnaissance de fait par les régions et la centrale d'Unia qui couvrent nos déplacements ou mettent à disposition un verbaliste pour nos séances. Mais le comité romand des retraités n'est pas reconnu par des statuts. Ce qui permet que, sur certains sujets, on nous dise que nous ne sommes pas une instance du syndicat et que nous n'avons pas à nous prononcer.

Denis: Nous lançons un appel aux responsables d'Unia pour que notre comité ait une existence formelle dans les statuts. Le comité directeur doit prendre ses responsabilités et valider cela.

Vous avez été élus à la présidence et à la vice-présidence pour un mandat de deux ans, débuté le 1^{er} janvier 2023. Quel bilan tirez-vous de votre première année d'exercice?

John et Denis: Nous avons mis l'accent sur l'échange d'informations intercantonales, sur les rencontres et la convivialité. Moments importants auxquels nous tenons beaucoup. Nous avons aussi soutenu notre journal à travers une résolution. On ne pouvait accepter qu'il soit mis en danger. Ce support physique est essentiel pour nous, les retraités. C'est un support d'informations, de débats. C'est aussi un élément majeur pour que les gens restent dans l'organisation syndicale. Nous aurions souhaité maintenir l'hebdomadaire et ses 39 numéros par année, mais on ne pouvait faire fi des questions financières. Quand on perd 50 000 membres en vingt ans... Il fallait trouver un compromis. Le débat et notre résolution sur *L'Événement syndical* ont montré qu'on tenait à un rythme bimensuel. Comme autre démarche, nous avons demandé des règles communes pour le financement des groupes d'intérêt des retraités, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Vous avez également élaboré des projets concrets...

John et Denis: Oui, notamment autour des discriminations exogènes et endogènes des retraités, que ce soit dans la vie de tous les jours, mais aussi au sein d'Unia. Ce débat nous a rapprochés de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) avec qui nous allons développer un travail de recherche sur la fracture numérique. Après cette discussion, nous avons aussi mis sur pied, avec Movendo, un cours pour les seniors qui peinent à utiliser un smartphone. Nous avons encore préparé un document, basé sur la charte, les statuts et les règlements d'Unia, présentant aux membres les avantages de rester syndiqués une fois à la retraite et les motiver à s'engager dans les groupes d'intérêts des retraités.

Vous parliez de discrimination au sein d'Unia?

John: Nous avons constaté une difficulté à nous faire entendre, car notre organisme est mal reconnu. La perception de la place du groupe lui-même est difficile. De plus, la hiérarchie est pesante, il y a des lenteurs, et c'est peu dire.

Denis: Un exemple, lors de la manifestation des 75 ans de l'AVS à Berne en septembre, nous souhaitions savoir quelle serait la communication d'Unia vis-à-vis des médias. Rien n'était prévu. On nous a renvoyés vers Syndicom qui allait faire le nécessaire. Autre exemple: nous n'avons pas pu organiser une rencontre pour les retraités de Suisse romande avec l'économiste d'Unia, au motif que la conférence nationale des délégués allait l'inviter et qu'il ne fallait pas faire doublon. Or, nous aurions touché beaucoup plus de monde.

John: L'info est un pouvoir. Ne pas avoir d'info est un désespoir...

Pourquoi est-il important qu'une fois à la retraite, les membres restent syndiqués?

John: Parce qu'ils peuvent bénéficier de diverses prestations, de conseils sur les assurances sociales, de conseils juridiques, des chèques Reka, mais aussi de soutien. Et d'une vision sociale et solidaire de la société dont la personne est au centre. C'est une confiance que l'entraide peut être plus forte que l'individuel et que la loi du talion.

Quelles sont vos perspectives pour 2024?

John: Nous allons poursuivre les projets entamés en 2023 sur la fracture numérique. Et nous profiler en vue des votations, en particulier celle du 3 mars sur la 13^e rente AVS, puis celle sur LPP 21. Nous devons également trouver une solution pour la vice-présidence, et souhaitons organiser une rencontre intergénérationnelle sur la base des futurs résultats d'une enquête sur les jeunes. ■



Denis Berger et John Amos regrettent que leur syndicat soit devenu un «mastodonte», ils plaident pour plus de créativité et une participation accrue des militants.

«Ils devraient dire: ce que vous avez fait, c'est classe!»

Entre situation actuelle et avenir, John Amos et Denis Berger partagent leurs propositions pour qu'Unia devienne un syndicat fort

Comment voyez-vous l'avenir du syndicat?

John: Notre charte d'Unia défend un monde plus juste centré autour de la société et de ses besoins et non plus autour du capital. Elle dit qu'Unia est une organisation démocratique, où ses membres décident des questions politiques et stratégiques importantes. Il faut remettre cela au cœur du syndicat. On ne va pas faire la révolution avec des personnes âgées! **Denis:** On le sait, nous, les retraités, nous dérangeons. Pendant quelques années, il n'y avait pas de revendications dans le comité romand, tout allait bien dans le meilleur des mondes. Mais depuis que nous avons repris les praesidium, les discussions sont sérieuses, sur des problématiques concrètes et nous sommes devenus un caillou dans la chaussure... C'est dommage, car cela pourrait être un atout.

John: Il n'y a plus de dynamisme, de créativité dans notre syndicat. C'est devenu un mastodonte. Et nous sommes fatigués de tous les blocages. Il y a beaucoup d'angoisse, de craintes, de démobilitation chez les militants. Quand tu ne te sens pas entendu, tu peux perdre le sens de ton activité et disparaître. C'est un risque énorme pour notre organisation. Même si nous ne payons que 10,60 francs de cotisation.

Denis: Unia doit se moderniser. Cette modernisation doit venir d'une approche pragmatique, ancrée dans le monde réel. Les actions des militants doivent être valorisées par nos dirigeants. Ils devraient dire: ce que vous avez fait, c'est classe. Si on privilégie le dialogue à tous les niveaux, on arrivera à des solutions. Il faut que les directions, nationales comme lo-

cales, favorisent et incitent au dialogue.

John: Aujourd'hui, on nous demande de passer sous les fourches caudines d'une hiérarchie extrêmement forte. C'est un type directif et autoritaire. On nous écoute, mais on ne nous entend pas. On est dans une ultra-communication, mais le syndicat n'est plus sur le terrain. Lorsque j'étais secrétaire syndical, on allait chercher les gens. Ça ne se fait plus.

Denis: Le syndicat est vieillot. Nous aurions besoin d'une nouvelle dynamique, d'un leader charismatique auquel on peut se référer. **John:** On a besoin d'un syndicat qui défende les travailleurs et les retraités. On n'a pas besoin d'un syndicat politique.

Quelles seraient les pistes pour moderniser Unia?

Denis: Une meilleure communication entre nous, à tous les échelons, serait une première phase de redressement. Il serait aussi primordial de faire confiance une fois pour toutes aux militants qui exercent un mandat. Si une personne ou plusieurs se sentent en harmonie avec une orientation, chacun sera à même d'honorer ses responsabilités, avec un sentiment de reconnaissance dans son engagement.

John: Il faut une communication moderne, qui parle plus aux jeunes. Mais pas dans l'excès, car trop de communication tue la communication. Comment est-il possible que 2,3 millions de personnes sont couvertes par une CCT et que l'on perd des membres alors qu'on a développé le marketing?

Denis: La direction professionnelle a une

grande responsabilité pour redresser Unia et le moderniser. Un fil rouge est nécessaire, comme des stratégies d'action à la hauteur des enjeux. Cela pour que les syndicalistes puissent exercer leur fonction première dans un contexte qui s'avère de plus en plus complexe et difficile pour eux.

Comment recruter des jeunes?

Denis: Il faut d'abord créer une relation de confiance, sur les lieux de travail notamment. Et leur montrer ce que le syndicat a pu faire pour nous.

John: Il y a trois voies possibles: réinvestir les écoles professionnelles pour expliquer ce qu'est une CCT, il y a le compagnonnage ou le parrainage tel que cela existe dans certaines professions, et enfin la création d'une école de vie offrant aux jeunes syndiqués d'autres activités, sportives par exemple. Et par laquelle ils peuvent associer leurs amis. Le syndicat c'est la vie, ce n'est pas un support audiovisuel!

Denis: On peut aussi créer une chanson du syndicat et charger un groupe de musique moderne apprécié par les jeunes, de rap ou autre, de le faire, avec un slogan ou une orientation claire. Il faudrait que les gens se disent: «Le syndicat se modernise.» On dépense pour des gadgets ridicules. Pourquoi ne pas réserver ces sommes appréciables pour apparaître une ou deux fois par année à la télé, et toucher des milliers de jeunes avec un slogan moderne? ■

POUR UN SYNDICAT REDYNAMISÉ

Denis Berger, après ce plaidoyer pour un syndicat moderne et fort, vous vous retirez de vos mandats à la présidence du groupe des retraités de Transjurane et de vice-président du comité romand, et même du syndicat... Pourquoi?

J'ai l'impression très forte qu'ils ne nous font plus confiance. Qu'ils ne font plus confiance aux membres qui ont des années d'activité. Cela fait 40 ans que je suis syndiqué. Ils? Ce sont les hauts échelons du syndicat aux niveaux national et régional, y compris certains militants occupant des fonctions importantes. J'ai le sentiment très désagréable que l'on n'ose pas les contrer, qu'il n'y a pas la volonté de discuter des problèmes. C'est dommage. Si on ne nous fait pas confiance, on n'a pas de pep pour aller de l'avant, donc on démissionne!

Pour moi, il est clair qu'un syndicat est absolument nécessaire pour que tous les gens qui travaillent puissent bénéficier d'un soutien social et moral par des professionnels. Je pars avec un sentiment d'inachevé dans ma vision personnelle d'un syndicat. Mais j'ai bon espoir que dorénavant, avec le dialogue, il y ait un renouveau d'un syndicat plus fort, et surtout actuel, moderne.

Lors du comité des retraités de Transjurane où j'ai annoncé ma démission, j'ai remercié Unia qui m'a permis, durant 40 ans, de m'impliquer avec fierté dans une grande organisation qui lutte pour le respect et la dignité de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs. On ne balaie pas 40 ans d'un revers de manche. Je souhaite qu'à l'avenir, un syndicat aux structures modernes sera à même de remplir son rôle de protection efficace de tous les salariés. Le recrutement de membres en sera aussi certainement grandement amélioré. Une volonté affichée d'aller dans ce sens devrait redonner de l'élan à un syndicat redynamisé. Longue vie au syndicat Unia! ■

BRÈVES

GENÈVE NOUVEAU DUO À LA TÊTE DE LA RÉGION D'UNIA

En raison de la démission de deux membres de l'équipe de direction d'Unia Genève, c'est Yves Defferrard, membre du comité directeur national du syndicat, qui codirige pour une durée temporaire la section avec la secrétaire régionale actuelle Anna Gabriel Sabaté.

En effet, Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe, et Valérie Solano, responsable du mouvement, ont annoncé leur départ. «Le nouveau duo de direction va se concentrer sur la continuité du travail de construction syndicale, le recrutement de nouveaux membres et la mise en œuvre des objectifs prioritaires», informe un communiqué de presse du 23 janvier. Dans le détail, Yves Defferrard reprend dès maintenant la conduite

du personnel ainsi que la responsabilité pour les campagnes syndicales en lien avec les contrats collectifs et les branches prioritaires d'Unia. Anna Gabriel Sabaté assume, quant à elle, la responsabilité des instances internes et externes et le suivi des campagnes politiques.

«Nous regrettons le départ des collaboratrices mais saluons le fait qu'elles restent jusqu'au mois de mars pour accompagner la campagne pour la 13^e rente AVS ainsi que les nouveaux secrétaires syndicaux», commente Yves Defferrard, qui a été à la tête de la région Vaud avant d'intégrer le comité directeur. «Moi, je viens prêter main-forte le temps qu'il faudra pour remettre une direction stable sur pied.» ■ **MT**

SYNGENTA PROTECTION DES PLUS BAS SALAIRES

Bonne nouvelle pour les employés de Syngenta Monthey touchant les plus bas salaires: cette catégorie de travailleurs – essentiellement le personnel de la production – bénéficiera dès le mois d'avril d'une augmentation minimale de leur rémunération de 1,7%. Cette hausse compense intégralement le renchérissement du coût de la vie. «Sur ce point, nous sommes très satisfaits. Cette augmentation contrebalance ainsi entièrement la perte de pouvoir d'achat consécutive à l'inflation. Nous avons au moins l'assurance que ces personnes-là n'en pâtiront pas», commente Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, en charge de l'industrie. Et le syndi-

caliste d'appeler les autres entreprises de la chimie à adopter ce même type de protection pour leurs collaborateurs. Le représentant d'Unia précise encore que l'accord conclu au terme de deux séances de négociations entre la commission du personnel et la direction prévoit une hausse de la masse salariale de 2,2%. Cette dernière, après revalorisation des salaires des travailleurs les moins bien lotis, sera répartie de manière individuelle, au mérite.

A noter que Syngenta compte en Valais quelque 900 employés dont environ la moitié sont assujettis à la convention collective de travail. ■ **SM**

CLIMAT L'ART DE MILITER

«La vie passe avant la croissance.» Tel est le message que des militants de Greenpeace, avec l'aide de l'artiste britannique Simon Beck, ont voulu faire passer. En marge du 54^e Forum économique mondial (WEF) de Davos, ils ont réalisé, raquettes aux pieds, une fresque sur la neige à plus de 2000 mètres d'altitude, sur le haut plateau de Dreihütendens-stein dans les Grisons. L'œuvre est plus grande que deux terrains de football.

J'ai l'impression très forte qu'ils ne nous font plus confiance. Qu'ils ne font plus confiance aux membres qui ont des années d'activité. Cela fait 40 ans que je suis syndiqué. Ils? Ce sont les hauts échelons du syndicat aux niveaux national et régional, y compris certains militants occupant des fonctions importantes. J'ai le sentiment très désagréable que l'on n'ose pas les contrer, qu'il n'y a pas la volonté de discuter des problèmes. C'est dommage. Si on ne nous fait pas confiance, on n'a pas de pep pour aller de l'avant, donc on démissionne!

«Je vois et je vis tellement de belles choses dans mon travail en montagne. Tout cela en danger. Nous devons promouvoir ce qui est vraiment important: une économie et une société au service de la vie et non d'elles-mêmes.» ■ **MT**



EMANUEL BUCHEN/GREENPEACE

NOM: John Amos

ÂGE: Retraité.

VILLE: Neuchâtel.

PARCOURS PROFESSIONNEL: Apprenti dessinateur en bâtiment, ouvrier métallurgiste, étudiant HETSL, UniNe, UniGe, ISRP, Cefna, enseignant Hes-S2 Genève et Sion, formateur d'adultes, conseiller social, chef de projets, responsable de développement projets.

ACTIVITÉS SYNDICALES: Membre FTMH, USNB, FCTA, USCN, SIB, SSP-Vpod, Unia; militant, secrétaire syndical Montagnes neuchâtelaises.

MANDATS: Président du groupe d'intérêts des retraités Unia région Neuchâtel depuis 2021 et du comité romand des retraités depuis janvier 2023.

NOM: Denis Berger

ÂGE: Retraité.

VILLE: Delémont.

PARCOURS PROFESSIONNEL: Mécanicien, il a exercé son métier dans cinq entreprises différentes et terminé sa vie professionnelle à la coulerie Wenger à Delémont comme responsable d'un département, cela pendant 26 ans.

ACTIVITÉS SYNDICALES: Syndiqué depuis 1982. Président de la commission d'entreprise Wenger de 2005 à 2012. Membre du comité romand depuis 2016.

MANDATS: Président du groupe d'intérêts des retraités Transjurane de 2014 à 2023. Vice-président du comité romand des retraités de janvier à décembre 2023. Membre du comité régional Transjurane. Membre de la Commission nationale des retraités d'Unia.

«C'est l'engagement collectif qui fait avancer cette société»

La commune de Renens a honoré, le 20 janvier dernier, son premier conseiller aux Etats élu l'automne passé

Sylviane Herranz

C'est dans son fief rennais que Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, a été invité à fêter son élection au Conseil des Etats en octobre dernier. Une élection mémorable l'ayant porté dès le premier tour à la Chambre haute. D'habitude, Pierre-Yves Maillard, ou Pym comme les gens de Renens et bien d'autres l'appellent, refuse les invitations saluant son action. Mais là, habitant la ville de l'Ouest lausannois depuis une quinzaine d'années, il ne pouvait décliner. D'autant que la commune de Renens y invitait, le 20 janvier dernier, toute la population, et cela dans un haut-lieu de l'industrie locale et de lutte syndicale: l'ancienne usine Iril, transformée depuis pour abriter l'Ecole cantonale d'art de Lausanne. L'entreprise avait fermé ses portes en 2002, moment où Pierre-Yves Maillard faisait ses armes à la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH). 139 ouvrières et ouvriers fabriquant des bas avaient été licenciés. Le syndicaliste est revenu sur le combat pour obtenir un plan social à la hauteur: «Lors de l'assemblée du personnel, nous avons décidé d'aller chercher l'argent là où il se trouvait, chez l'ancien propriétaire d'Iril. Comme il y a toujours un mouchoir dans ces assemblées, j'ai reçu un coup de fil d'un proche de la direction me demandant de ne pas le faire. J'ai compris qu'il fallait surtout le faire!» Au final, le plan social a été augmenté par deux fois à la suite de cette menace. «C'est important que les gens soutiennent les syndicats et les rejoignent», a-t-il ajouté. Auparavant, il a été couvert d'éloges, notamment par Jean-François Clément, syndic de Renens, Jeton Hoxha, président du Conseil communal, Vassilis Venizelos, représentant le Conseil d'Etat et Yves Defferrard, membre du comité directeur d'Unia. Ce dernier a



THÉRIER PORCHET

rappelé des luttes et des victoires syndicales du temps où il travaillait au côté de Pierre-Yves Maillard à la FTMH: Castolin, Flexcell, Gardy, Tesa, Kudelski, Maillefer, Sapal, etc. La présidente de la section féminine du FC Renens, Melissa Vero, a raconté le soutien indéfectible du nouveau conseiller aux Etats au foot féminin de la commune. Face à tous les succès de l'homme politique et du syndicaliste égrenés par les intervenants, Pierre-Yves Maillard a répondu avec une pirouette dont il a le secret: «Tous ces discours sont très exagérés, la politique est un travail d'équipe, un mouvement collectif comme dans le syndicat. Je me sens

comme un équipier.» Et d'en profiter pour plaider la cause d'un nouveau terrain de foot pour les filles de Renens, de saluer leur courage face aux propos sexistes encore prononcés à leur égard, et encore de plaider pour la 13^e rente AVS. «Ce qui a été fait dans le canton de Vaud en matière sociale ne l'a pas appauvri, au contraire. Le soutien aux personnes qui en ont besoin nourrit le tissu économique. C'est pour ça qu'on peut voter Oui à la 13^e rente. L'AVS fait des bénéfices, l'argent doit revenir aux gens. Souvenez-vous: c'est l'engagement collectif qui fait avancer cette société.» ■

VOUS AVEZ DES DROITS@

CONGÉ DE PRISE EN CHARGE EN CAS D'ENFANT GRAVEMENT MALADE

Depuis le 1^{er} juillet 2021, la loi prévoit un congé de prise en charge de 14 semaines au plus, soit au maximum 98 indemnités journalières, pour le travailleur ou la travailleuse dont l'enfant est gravement atteint dans sa santé en raison d'une maladie ou d'un accident.

Selon cette disposition relevant de l'article 329i du Code des obligations (CO), seuls les parents d'un enfant mineur (moins de 18 ans révolus), gravement atteint dans sa santé, dont l'un au moins exerce une activité professionnelle (salarié, activité indépendante ou travaillant dans l'entreprise du conjoint contre un salaire), peuvent bénéficier du congé de prise en charge et du droit simultané à l'allocation. Si les deux parents travaillent, le congé est à partager entre ces derniers.

L'enfant doit être gravement atteint dans sa santé pour que l'allocation de prise en charge puisse être versée. Celui-ci est réputé gravement atteint:

- s'il a subi un changement majeur de son état physique ou psychique (aggravation soudaine ou nette aggravation de l'état d'un enfant souffrant d'une maladie chronique);
- si ce changement est causé par une maladie ou un accident;
- si l'évolution ou l'issue de ce changement est difficilement prévisible ou qu'il faut s'attendre à ce qu'il conduise à une atteinte durable, croissante ou fatale;
- si l'enfant présente un besoin accru de prise en charge de la part de l'un des parents;
- si au moins l'un des deux parents doit interrompre son activité lucrative pour s'occuper de l'enfant.

Délai-cadre, début et fin du droit à l'allocation:

Le congé doit être pris dans un délai-cadre de 18 mois. Le délai commence à courir le jour où la première

indemnité journalière est versée. Il prend fin au terme du délai-cadre ou à l'épuisement des indemnités.

Il incombe au travailleur d'informer son employeur sans délai des modalités selon lesquelles le congé est pris et de tout changement.

Primauté d'un congé-maternité:

L'allocation de maternité exclut le versement d'indemnités journalières des allocations pour le congé de prise en charge si elle concerne le même enfant.

Ainsi, tant qu'une allocation de maternité est versée, aucun des parents ne peut prétendre au versement d'une allocation de prise en charge. Toutefois, si le nouveau-né naît dans une famille comprenant déjà un enfant gravement atteint dans sa santé, le père peut bénéficier du congé de prise en charge relatif à l'enfant malade et la mère percevra uniquement l'allocation de maternité.

Congé de paternité et d'adoption:

Lorsque le travailleur remplit les conditions d'octroi du congé de paternité et du congé de prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé, il peut bénéficier cumulativement des deux congés et peut choisir d'affecter la période à l'un ou l'autre des congés. Il en va de même en cas de congé d'adoption.

Protection contre le licenciement:

Après le temps d'essai, l'employeur ne peut pas résilier le contrat tant que dure le droit au congé de prise en charge, pour une période maximale de 6 mois à compter du jour pour lequel la première indemnité est versée.

L'article 329i CO étant une disposition relativement impérative, aucune dérogation en défaveur du travailleur n'est autorisée.

Il va de soi qu'Unia est à disposition pour conseiller et représenter ses membres dans de telles situations. ■

Mérodie Fringeli,
juriste à Unia Transjurane

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales?
N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch



Le Syndicat.

Journée syndicale de formation et réflexion

Des retraites pour vivre à l'aube d'un tournant?

Samedi 10 février

Salle Unia Le Locle, Crêt-Vaillant 19-21 (entrée rue du Marais)

Conférences, projection, discussions, repas & convivialité

Programme

- | | |
|-----------|--|
| Dès 9h45 | Accueil café-croissants. |
| 10h15 | Introduction et mot de bienvenue. |
| 10h40 | LES FEMMES ET L'AVS
Pourquoi l'AVS est importante pour les femmes? AVS 21: l'arnaque.
Par Danielle Axelroud , ancienne experte fiscale, experte dans les questions de retraites et membre du collectif de la grève féministe Vaud. |
| 11h10 | Pause. |
| 11h20 | OUI À AVS X13: les enjeux d'une votation cruciale pour nos retraites.
Par Pierre-Yves Maillard , président de l'Union syndicale suisse et conseiller aux Etats vaudois. |
| 11h50 | Table ronde suite aux exposés et échange avec la salle. |
| Dès 12h15 | Repas en commun préparé par Ekir. |
| Dès 14h | PROJECTION DU FILM «LE PROTOKOLL»
au Casino-Théâtre du Locle, ce film documentaire revient sur l'histoire cachée du deuxième pilier.
En présence des deux réalisateurs Claudio Tonetti et Pietro Boschetti . |
| 15h | Echange du public avec Danielle Axelroud, Claudio Tonetti et Pietro Boschetti. |
| 16h | Fin de la journée. |

Infos et inscriptions jusqu'au 2 février sur: neuchatel.unia.ch ou par mail à neuchatel.evenements@unia.ch



Le Syndicat.

Unia Région Genève

Samedi 10 février

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE MILITANTE

Les enjeux des deux initiatives mises au vote le 3 mars sont de taille et nous devons mettre toutes nos forces dans la bataille. Les militant-e-s d'Unia sont de cette bataille et pour cette journée, nous serons ensemble sur le terrain pour convaincre les travailleurs et les travailleuses.

Un photographe nous suivra toute la journée pour utiliser ces dialogues comme outils de campagne. Jeunes militant-e-s, retraité-e-s, actifs/actives et moins actifs/actives, mais aussi femmes travailleuses, soyez des nôtres et ensemble gagnons la bataille de la 13^e rente! Nous repousserons aussi le risque d'un allongement de la vie au travail, alors que les travailleurs de plus de 50 ans peinent déjà à retrouver un emploi!

Programme de la journée:

- | | |
|--------------|---|
| 8h30 - 9h: | Accueil café – croissants. |
| 9h00 - 10h: | Arguments pour les deux objets d'initiative: <ul style="list-style-type: none">▪ l'initiative de l'USS pour le versement d'une 13^e rente AVS.▪ l'initiative des jeunes PLR qui veut nous faire partir à la retraite à 66 ans, voire à 67 ans. |
| 10h - 10h30: | Constitution des groupes, préparation du matériel, départ vers les lieux de distribution. |
| 11h - 13h45: | Distributions et discussions dans la rue. |
| 13h - 15h: | Repas. |

Inscrivez-vous à la journée des militant-e-s d'ici au 1^{er} février auprès de cedric.kamerzin@unia.ch

L'INSTANTANÉ

LUTTE VICTORIEUSE!



Photo Eric Roset

Dimanche 24 décembre, après huit heures de grève, les travailleurs de Dnata de l'aéroport international de Genève ont pu crier victoire! Plusieurs centaines de grévistes ont fait plier la direction. Ils exigeaient le retour à l'ancien système de cotisations LPP et la conclusion d'une CCT de bon niveau et ont obtenu gain de cause sur ces questions. Mais leur ténacité leur a permis d'aller plus loin encore: les salaires sont augmentés de plus de 4% (3% de hausse et 500 francs de prime unique), la pénibilité du travail est reconnue, les heures de grève seront payées et aucune mesure disciplinaire ne sera prise à l'encontre des grévistes. Le courage des travailleurs bénéficiera non seulement aux quelque 600 salariés de Dnata à Genève, mais également au personnel zurichois de cette entreprise d'assistance au sol. «De la grogne initiale, un esprit de lutte collective a rassemblé le personnel dans tous les services. Nous saluons leur détermination sans faille», note le Syndicat des services publics Trafic aérien qui a mené la grève à leurs côtés. Il rappelle qu'il s'agit du deuxième exemple de lutte victorieuse en 2023, après la grève historique du 30 juin à Cointrin. ■ **SH**

RÉSOLUTION DES SYNDICATS GENEVOIS SUR LA PALESTINE

Le comité de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) se joint aux voix qui exigent un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes de Gaza et la libération des otages:

1. CGAS se joint aux voix qui dénoncent les attaques indiscriminées et l'occupation de la bande de Gaza commises par l'armée israélienne. C'est par ailleurs la politique coloniale d'Israël et l'Etat d'apartheid dans son ensemble, à l'œuvre depuis plus de 75 ans, que la CGAS dénonce. De plus, elle condamne les massacres perpétrés par le Hamas et consorts; ces méthodes et l'idéologie de ces groupes ne sont en rien ceux du mouvement ouvrier.
2. La CGAS se joint aux voix qui exigent un cessez-le-feu immédiat, le retrait des troupes de Gaza, la libération des otages, l'ouverture de couloirs humanitaires et la possibilité que la Cour pénale internationale juge les crimes de guerre commis de toutes parts.
3. La CGAS dénonce la complicité du gouvernement suisse, dont son ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, a unilatéralement déclaré: «Nous n'appelons pas au cessez-le-feu. Israël a le droit de se défendre» –, et dont le département a scandaleusement suspendu le soutien financier à onze ONG israéliennes et palestiniennes.
4. La CGAS appelle l'armée suisse et l'industrie suisse de l'armement à rompre leurs échanges commerciaux et leur coopération militaire avec l'industrie israélienne de l'armement et l'armée israélienne.
5. La CGAS dénonce les interdictions et les entraves à la liberté de manifester et de se rassembler en soutien à la cause palestinienne, dans de nombreux cantons suisses, y compris à Genève.
6. Pour donner corps à ces revendications, la CGAS appelle ses composantes et leurs membres à s'organiser pour participer à la mise sous pression des institutions politiques et économiques suisses.
7. La CGAS rappelle à ses composantes l'importance de renforcer leur rôle de vigilance, sur les lieux de travail notamment, à la lutte contre les discriminations islamophobes et antisémites.
8. La CGAS affirme son soutien aux syndicats palestiniens et israéliens représentant les travailleuses et les travailleurs palestiniens subissant les conditions de l'apartheid et appelle l'ensemble des partenaires syndicaux à la solidarité internationaliste.
9. En ce sens, la CGAS demande à l'Union syndicale suisse (USS) de se positionner publiquement en soutien au peuple palestinien. ■



DE BIAIS
Christophe Gallaz

LA VIEILLE DAME, SON CHAT, GAZA

Je me promenais l'autre jour en ville en songeant aux images de Gaza diffusées par la presse quand j'aperçus une vieille dame assise sur un banc, et coiffée d'un châle entre le rose et l'incarnat. Elle s'y tenait patiente, comme imprégnée par l'une de ces solitudes où la sensation de mille deuils nous plonge parfois, ou par sa lassitude d'exister encore, ou par ses angoisses inspirées des ombres qui grandissaient autour d'elle. Or elle caressait un chat, dont la vision me fit pressentir les mécanismes à l'œuvre aux dimensions de notre planète éperdue. Voilà comment se développent les choses et les faits ordinaires en apparence: à peine les considérons-nous avec un peu d'intensité qu'ils se révèlent au point de s'organiser, en quelques instants, comme les signes d'une fatalité générale. Ainsi le chat de la vieille dame m'incita-t-il à remonter le cours des âges en me rappelant les processus inouïs

de la domestication, par nos ancêtres lointains, de quelques espèces animales élues pour leurs qualités utilitaires ou leurs vertus de compagnie. Justement l'espèce du chat qu'elle caressait, convié dans les chaumières voici neuf ou dix mille ans et dès lors multiplié dans des proportions telles qu'il pullule de nos jours à la folie, jusqu'à 800 millions de spécimens à la surface du globe et même 900 selon les statisticiens. Il en résulte, au-delà de son ronronnement, que notre besoin d'apaisement propulse au rang du Graal hypnotique, un déferlement de bandits à quatre pattes équipés de griffes et de crocs et d'autant mieux conçus pour le massacre de toutes les proies à leur portée, qu'il s'agisse d'oiseaux, de mammifères, d'insectes et de reptiles, jusqu'à constituer l'une des pires adversités dont nous soyons les complices face à l'ordre naturel déjà tourmenté de toutes parts. Et je méditai, tout en m'imaginant

voir les murailles de la ville ne plus cesser de s'élever autour de la vieille dame, sur ce qu'on pourrait nommer la «ligne du sauvage» telle que notre espèce humaine l'a tracée dans sa conscience au cours de l'Histoire. Quelle danse, quel bal, quelle confusion, quel drame! Au point que tous nos rapports instinctifs avec l'ordre animal, aujourd'hui, sont doubles ou troubles et nous égarent. Plus de repères, en effet, ou de moins en moins: voici les deux faces du chat, la première quand il est révéé par la vieille dame réconfortée par ses minauderies sur ses genoux, et voici la seconde quand il consterne tous les scientifiques à force de sillonner les jardins et les prairies pour y détruire par centaines de millions les pinsons ou les loirs muscardins, et les libellules ou les orvets, et tout ce qui vole près du sol ou rampe à sa surface, déjà malmenés sous l'empire de nos pratiques humaines. Il en résulte une incohérence sélec-

tive prodigieuse en chacun d'entre nous. D'une part j'aime les chats quand ils m'apaisent sur mon banc de vieille dame au milieu de la ville où je suis seule, comme les chiens qui me rassurent ou me guident en tant qu'aveugle, comme les chevaux qui me transportent et sont accessoirement du salami, comme les bovins dont je mange les côtelettes et tire du lait, comme les ânes que j'ai la chance de pouvoir exploiter sans devoir limiter ma brutalité défouloir, comme les poissons succulents dont je peux recracher les arêtes, et même comme les guépards ou les lions capturés dans le cadre de films tournés dans la savane africaine et que mon téléviseur apprivoise au salon. Mais de l'autre part, pour tout le reste, tout ce qui est l'Autre autonome et libre au point d'échapper à mon usage et à mes besoins, je vous le crie: à mort, à mort, à mort! Tel est le principe. Et sous l'empire progressif de ce mécanisme mental

qui fissure et fait boiter la représentation que notre humanité se fait du monde, si j'excepte les sociétés dites primitives, nous avons fini par mépriser le double fait de notre provenance sauvage et de notre appartenance à l'ordre naturel. Une sorte d'autodestication collective impliquant notre abandon, au nom de l'invention démocratique en cache-sexe de nos pulsions guerrières, de tous les procédés de régulation, et d'autorégulation, développés depuis le fond des âges entre les espèces animales et végétales. C'est alors que je vis glisser ma vision de la ville où je me promenais puis se fondre dans tel ou tel cliché de Gaza bombardée, les murailles de la ville muées en hectares de gravats, un châle entre le rose et l'incarnat balotté par la brise à la surface des décombres et le chat disparu. ■

À RIO, ON TATOUÉ SANS COMPTER LES HEURES

Plongée dans le salon de Hianne Alves, tatoueuse engagée et à l'écoute de ses clients, dans la commune rouge de Maricá au Brésil

Textes et photos Christophe Koessler

Ni samba, ni bossa nova. C'est bien du rock metal à plein volume qui accueille le visiteur au salon de tatouage «Black Cat Studio». Nous sommes pourtant bien à Rio de Janeiro, plus précisément à Maricá, ville rouge gouvernée par le Parti des travailleurs du président Lula, située à une bonne heure de la capitale de l'Etat. Ici, Hianne Alves fait tout pour rendre la session la plus agréable possible à ses clients, choix musicaux compris. Dès 9h ce matin, la tatoueuse a dessiné, découpé et décalqué le personnage sélectionné sur Internet par Felipe, 31 ans: «C'est Odin, le dieu nordique mais aussi un personnage d'un jeu de rôle auquel je me suis adonné en ligne pendant la pandémie. Oui, je suis un *nerd*!» explique-t-il, alors que le climatiseur, heureusement par ces chaleurs, vrombit. Le dessin, lui, est impressionnant et sophistiqué. L'aiguille tressaute déjà, le jeune homme grimace, discrètement. «Il faut être à l'écoute et empathique, mais pas trop sensible pour faire ce métier», réagit Hianne, imperturbable. Elle-même connaît bien la sensation, avec plus de 40 tatouages à son actif sur son corps. L'un d'eux proclame fièrement: «J'ai faim» (*to come fome*, en portugais).

UNE PASSION PARTAGÉE

Depuis un an et demi, l'artiste de 35 ans peut enfin se consacrer à sa passion, puisqu'elle a pu ouvrir son propre salon de tatouage, même si elle continue à exercer en parallèle son métier d'esthéticienne: «Au Brésil, il vaut mieux être flexible et polyvalente si on veut manger», sourit-elle. Mais les affaires vont de mieux en mieux pour Hianne, portées par le boom du tatouage dans le pays. A l'en croire, entre 75% et 90% des jeunes en arborent au moins un aujourd'hui.

La jeune femme a même pu se permettre le luxe de restreindre quelque peu une certaine clientèle, pour en conquérir une autre: «Pendant la présidence de Jair Bolsonaro (personnalité d'extrême droite qui a gouverné entre 2018 et 2022, *ndlr*), j'étais souvent confrontée à des préjugés et des commentaires ultraconservateurs. C'était insupportable», commente-t-elle. Racisme à demi-couvert, homophobie et dépréciations des classes populaires étaient légion. «Comme je ne suis pas du genre à avoir ma langue dans ma poche, ma clientèle a spontanément commencé à changer, à mesure aussi que mon activité de tatoueuse augmentait.»

La campagne électorale en vue de l'élection d'octobre 2022, qui voyait s'affronter M. Bolsonaro au leader historique de gauche et ex-président Lula, a définitivement représenté un tournant pour elle: «L'enjeu était trop important pour rester silencieux, nous avons dû nous engager ouvertement

pour remporter la victoire», assume-t-elle aujourd'hui. Etrangement, dans sa ville de Maricá, gouvernée à la satisfaction presque générale par la gauche depuis 2008 – le dernier préfet élu en 2020 sous la bannière du Parti des travailleurs a recueilli 88% des suffrages – c'est l'ultraconservateur Jair Bolsonaro qui a rassemblé le plus de voix aux dernières élections. Au grand soulagement de Hianne, Lula l'a emporté au niveau national.

L'aiguille passe régulièrement du pot d'encre au bras offert. Sous les doigts experts de l'artiste, Odin prend forme, mais les heures tournent. A 15h, Mariana, sa prochaine cliente, arrive et le tatouage de Felipe est loin d'être terminé. Qu'à cela ne tienne, elle patientera plusieurs heures sans broncher pour obtenir ses 19^e et 20^e dessins sur la peau. Hianne ne prendra d'ailleurs pas sa pause syndicale, pas même pour s'alimenter. Les deux femmes rient aux éclats et papotent comme de vieilles amies alors qu'elles ne se sont vues qu'une seule fois.

LA FAMILLE À FLEUR DE PEAU

Mariana a choisi un dessin dans un tout autre registre, et elle sait qu'Hianne va assurer, réputation oblige: ce sont quatre cœurs finement tracés avec la date de naissance de chacun de ses quatre enfants. Un must absolu au Brésil, où les tatouages ont très souvent partie liée à la famille ou à une ou un conjoint. Un pays où, comme dans toute l'Amérique latine, le lien social prime souvent sur les considérations esthétiques.

«Ce genre d'œuvre constitue le gros de mon activité et est beaucoup plus rapide et facile à réaliser qu'un dessin élaboré», explique l'artiste. Un dessin meilleur marché aussi, que la tatoueuse doit multiplier si elle veut pouvoir subvenir aux besoins de sa famille. «Etre indépendante, c'est difficile, mais c'est toujours mille fois mieux que d'être salariée dans le privé où c'est souvent le salaire

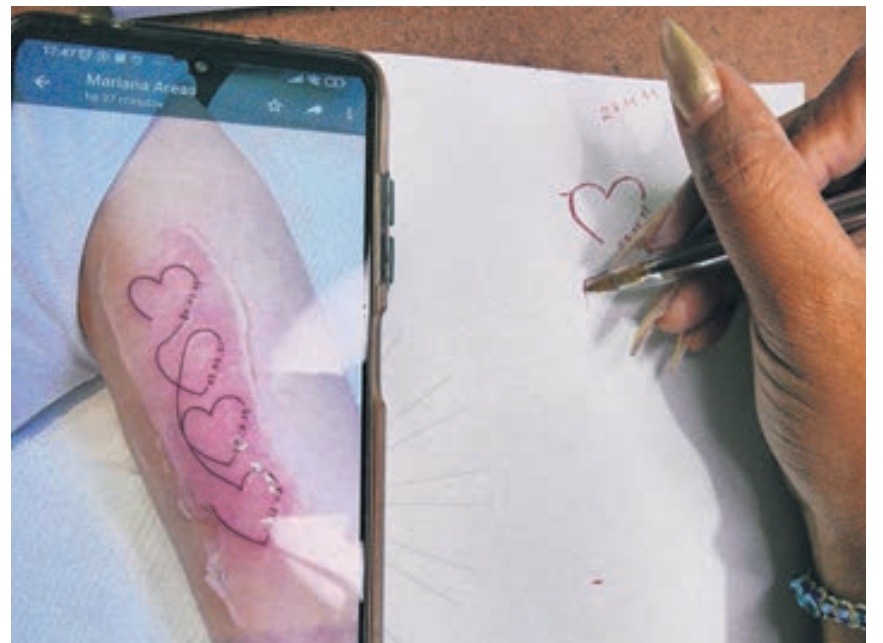
minimum qui est pratiqué, avec lequel il est totalement impossible de vivre.» Avec 1300 reais (230 francs suisses) en effet, c'est la misère qui guette les employés dans une ville où le coût de la vie peut presque être comparé à celui de la France. L'artiste travaille certes du matin au soir, souvent les week-ends, et est soumise aux aléas des périodes creuses, mais peut espérer gagner 3 à 4 fois plus que le revenu plancher, et parvient à cotiser pour sa retraite. Question santé, elle dépend en revanche du système public gratuit (SUS), réputé pour ses limites, puisqu'elle ne peut se payer un «plan de santé» (assurance privée) qui lui permettrait d'accéder aux cliniques privées dont les prestations sont souvent meilleures. A Maricá cependant, les investissements du gouvernement progressiste local ont permis d'assurer des soins de base décentes à tous, notamment grâce à un hôpital de qualité.

La Municipalité, qui bénéficie de la manne pétrolière issue de son sous-sol, est aussi connue pour ses transports publics gratuits, ses «vélo lib» et son cinéma, eux aussi libres d'accès. Mais également pour son restaurant «populaire» à prix symbolique, sa monnaie alternative et son ébauche de revenu de base*. «Je ne quitterai Maricá pour rien au monde», assure Hianne, qui touche l'équivalent de 100 francs suisses en *mumbucas*, la monnaie locale créée par la Ville, en guise d'allocation attribuée à tous les foyers modestes. Sourire aux lèvres, elle peut continuer à appeler ses clientes *gatas* («chattes», qui signifie jolies en portugais brésilien), d'où est venu le nom de «Black Cat Studio» pour son salon. A 21h, Mariana, sa dernière *gata* de la semaine, pourra rentrer chez elle en montrant fièrement à ses enfants ses cœurs ciselés sur son bras. ■

* lecourrier.ch/2022/06/09/une-ville-rouge-innove-au-brasil



Hianne Alves exerce dans son salon depuis un an et demi. Active lors de la campagne de Lula, elle a réussi à conquérir une nouvelle clientèle, sans préjugés racistes ou réactionnaires.



La jeune femme maîtrise sur le bout des doigts l'art du dessin et la technique du tatouage. Elle adapte ses créations aux souhaits de ses clients. Felipe a choisi le portrait du dieu nordique Odin, alors que Mariana se fera tatouer un dessin représentant quatre cœurs finement tracés, avec la date de naissance de chacun de ses enfants.